

COLLEGE INTERARMEES DE DEFENSE

LE DEVELOPPEMENT DU DESERT DU SAHARA

***Un frein ou un moteur possible
pour l'union régionale maghrébine ?***

**Mémoire de géopolitique
du capitaine de frégate Frédéric JANCI
dans le cadre du séminaire « Géopolitique du Maghreb »**

Directrice : Madame Nicole Grimaud

Avril 2003

Le développement du désert du Sahara
Un frein ou un moteur possible pour l'union régionale maghrébine ?

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE

POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT DU SAHARA

Un vaste milieu naturel hostile, aux ressources inégalement réparties ou exploitées

Un désert successivement mis en valeur et revendiqué depuis toujours

Des finalités nationales inconciliables malgré un intérêt occidental stabilisateur

DEUXIEME PARTIE

PRATIQUES DE DEVELOPPEMENT AU SAHARA

Des pratiques classiques purement nationales

Des défis pour affirmer une logique régionale

INTRODUCTION

Le Sahara, facteur de clivages inter-étatiques : un immense territoire commun, jusqu'ici davantage fatalité qu'opportunité

On parlait autrefois de « l'île du Maghreb » pour évoquer l'isolement géographique des terres habitées d'Afrique du Nord, coincées entre la Méditerranée et le Sahara. Il suffit d'observer une carte des densités de population pour constater que cette insularité est toujours d'actualité¹.

Or si la mer, qui n'appartient à personne, constitue aujourd'hui un vrai lien, le désert, territoire revendiqué et approprié, continue de séparer. Non seulement il isole le Maghreb du reste de l'Afrique dans le sens nord-sud, mais surtout il cloisonne la région elle-même, les pays du Maghreb développant peu de relations entre eux dans le sens est-ouest.

Terrain inhospitalier sinon hostile, le Sahara n'en constitue pas moins un formidable réservoir de potentialités. Historiquement, le désert a eu et continue d'exercer une influence majeure sur l'histoire de l'Afrique du Nord. Il est à la source des rapports politiques compliqués entre les nations maghrébines, qui ont du reste banni les questions sahariennes du périmètre d'action de l'Union du Maghreb Arabe.

Jusqu'ici, les revendications territoriales des pays du Maghreb ont empêché tout travail commun de mise en valeur de la région. Cette situation semble destinée à perdurer. En effet, les visées généreuses d'un développement et d'un aménagement du désert, dans la paix et en commun, restent soumises aux logiques nationales. Les déterminismes géopolitiques et les contingences, parfois ravivés par de nouvelles nécessités, s'imposent encore. Malgré les enjeux internationaux et la pression économique, le développement du Sahara désunit donc plutôt qu'il ne contribue à renforcer l'union régionale maghrébine.

Les pays du Maghreb sont-ils donc condamnés à subir le désert comme une fatalité ? Ou bien de nouvelles contraintes peuvent-elles faire du développement du Sahara un moteur de l'union ?

L'analyse et la réflexion développées dans ce mémoire tentent de comprendre les logiques actuelles des politiques de développement du Sahara. Il s'agit de savoir si ce développement a

¹ Voir annexe 1

été ou est une source de conflictualité ou d'entente, et s'il constitue aujourd'hui un frein ou un moteur pour l'union régionale du Maghreb.

Dans une première partie, nous montrerons qu'au Sahara, développement et contrôle du territoire ne font qu'un. Les politiques des pays y sont donc inconciliables. On s'y affronte sitôt qu'on veut le mettre en valeur. Nous nous appuierons successivement sur une présentation géographique du milieu naturel et sur une frise historique complète pour conduire l'analyse géopolitique.

La deuxième partie est consacrée aux pratiques possibles pour développer les différents secteurs d'activité dans le désert. Le poids des déterminismes et des contingences y favorise la poursuite de politiques nationales. Mais elles n'offrent que des perspectives limitées.

En outre les ressources des pays risquent d'être insuffisantes pour leur permettre d'aborder seuls les opportunités et contraintes qui apparaissent. Une coopération accrue pourrait se fixer comme objectif de relever les nouveaux défis du développement.

PREMIERE PARTIE

POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT DU SAHARA

1.1. Un vaste milieu naturel hostile, aux ressources inégalement réparties ou exploitées

Le Sahara est le plus grand désert du monde¹. Sa taille, conjuguée à ses conditions bioclimatiques extrêmes, en fait une des plus rudes régions terrestres.

Le Sahara s'étend d'un seul tenant de l'Atlantique à la mer Rouge. Dans la direction nord-sud, la frontière naturelle est bio-climatique. La limite méridionale est constituée par la bordure sahélienne où apparaissent les graminées permanentes (cram cram) et les premiers pâturages réguliers. A l'opposé, les piémonts de l'Atlas et les dernières palmeraies marquent la limite septentrionale, qui atteint quasiment la mer Méditerranée en Libye et en Egypte.

Couvrant une superficie de 9 millions de km², il représente près d'un quart de l'Afrique. Il s'étend sur une dizaine d'états : Maroc et Sahara Occidental, Algérie, Tunisie, Libye, Egypte, Soudan, Tchad, Niger, Mali, Mauritanie.

Dans les pays du grand Maghreb, qui nous intéressent directement ici, il occupe des proportions territoriales importantes : 70 % de la Mauritanie, 60 % du grand Maroc, 85 % de l'Algérie, 90 % de la Libye et environ 40 % de la Tunisie.

Par contre, avec environ 4 millions de Maghrébins vivant dans le désert (approximativement 2,2 millions d'Algériens, 175 000 Tunisiens, près de 500 000 Marocains et Sahraouis, 350 000 Libyens et 300 000 Mauritanien), il ne représente qu'un vingtième de la population des pays limitrophes.

Le Sahara est donc un immense vide territorial placé au cœur du Maghreb. Il est certainement une des premières caractéristiques communes des pays de la région, sinon la principale.

Une présentation, rapide mais complète, des grands traits géographiques d'ensemble du Sahara est fondamentale pour aborder la question de son développement économique, tant le milieu naturel est particulier et a imposé ses déterminismes géopolitiques.

¹ voir annexe 2 : carte générale géographique et politique d'Afrique du Nord

1.1.1. Une géographie imposée à l'homme

1.1.1.1. Le climat

C'est le trait essentiel de la région. Délimité géographiquement par le tracé de l'isohyète 200mm², le Sahara est marqué par des pluies faibles et irrégulières et par la sécheresse de l'air.

C'est un désert zonal*, lié aux hautes pressions subtropicales (cette subsidence anti-cyclonique étant elle-même engendrée par les courants de jet stream)³.

Elles s'opposent la plupart du temps aux entrées maritimes et sont ainsi responsables du faible volume des précipitations. L'hiver, les pluies pénètrent par le nord grâce à des incursions atmosphériques atlantiques (mais l'Atlas est un véritable obstacle) ou méditerranéennes (elles sont alors cependant peu chargées en eau). Ces pluies océaniques restent occasionnelles et en tout cas sont très faibles. Elles diminuent rapidement en descendant vers le sud. Les minima sont atteints dans la zone centrale du Sahara (Reggan 6 mm de précipitations annuelles, Bilma 30 mm...). Seuls les reliefs, grâce à l'altitude, bénéficient d'un arrosage un peu plus élevé.

Par le sud, l'été voit, mais avec une très grande irrégularité d'une année à l'autre, des remontées de dépressions tropicales qui apportent parfois des pluies violentes (dans le Hoggar, à une année de précipitations supérieures à 160 mm peuvent en succéder plusieurs à moins de 10 mm, sinon absolument sèches).

La région est donc partout aride (moins de 100mm), voire hyper aride (moins de 20mm) dans la partie la plus centrale (autour du Hoggar) et à l'est (dans le désert de Libye).

* : Les géographes le décrivent aussi, pour sa partie la plus centrale, comme un désert continental.

Phénomène aggravant, la siccité de l'air y est particulièrement élevée (sauf sur la bande littorale atlantique ou libyenne). L'évapotranspiration élimine presque toute trace d'humidité (dans les zones centrales l'humidité relative de l'air reste comprise entre 20 et 40 %, soit moins de 4 gr par m³ ; dans le sud libyen les gouttes de pluie peuvent s'évaporer avant de toucher le sol). De fait, au Sahara, plus de 95 % des eaux de pluies s'évaporent ; seules 2 % s'écoulent en surface ou sont récupérées, tandis que 3 % s'infiltrent effectivement dans le sol.

² voir annexe 3 : carte des précipitations

³ voir annexe 4 : les hautes pressions au-dessus du Sahara, vues du ciel

La nébulosité élevée favorise le rayonnement solaire⁴, ce qui accentue les phénomènes d'aridité et de chaleur.

Sur l'année la température moyenne est de 23°C, avec des maxima de 45 à 55°C. L'été est la saison la plus chaude, l'écart entre janvier et juillet atteignant une vingtaine de degrés. L'absence de nuages occasionne surtout une forte amplitude thermique quotidienne (15 à 30°C en moyenne, jusqu'à 50°C parfois), plus importante que l'amplitude annuelle. Cela explique aussi des températures minimales descendant localement jusqu'à -5°C.

Le vent dominant est l'alizé, dirigé vers l'Equateur, qui souffle toute la journée pour cesser au coucher du soleil. C'est un vent très desséchant, qui dans sa course vers le sud, vaporise l'eau sans la restituer. Les tempêtes restent occasionnelles mais sont néfastes car elles provoquent l'ensablement des routes ou des oasis et une érosion certaine des installations techniques.

Les conséquences de ce climat sur l'hydrographie sont immédiates : il n'y a pas de rivière à débit permanent (sauf le Guir, sur une partie de son cours seulement). Il n'existe que des oueds, qui ne coulent que de temps à autre, après la pluie, avant de s'assécher ou de se perdre dans la terre.

De plus, dans ce paysage où la terre est très pauvre (absence d'activité podogénétique dans des sols sablonneux ou gréseux déliés), les averses parfois violentes entraînent les rares sols exploitables, même sur les terrains de faible pente.

L'érosion des sols occasionnée par les phénomènes climatiques agressifs (pluies, vents) se conjugue ainsi aux modes d'exploitation par l'homme et provoque une progression indéniable de la désertification.

1.1.1.2. Le relief et les sous-sols

Les quelques reliefs sont impressionnants : massifs du Hoggar (2900 m) ou du Tibesti (3400m) et leurs piémonts, pentes cuestas (jusqu'à 800 m de dénivelé) creusées autrefois par d'immenses écoulements marins ou continentaux.

Mais les paysages sont généralement tabulaires. Selon les régions, on rencontre des plateaux calcaires ou des plaines, recouverts de sable durci et pierreux (regs) ou de dunes sablonneuses (ergs). Les plateaux (hamadas) sont généralement inclinés vers le sud. Ils sont parfois relativement élevés (Tassilis, Fezzan, sud marocain) par rapport aux plaines et vallées, aux bords

⁴ voir annexe 5 : carte du rayonnement solaire

escarpés ; certains plateaux anciens, disséqués et érodés, ont laissé la place à des buttes isolées (gours).

On rencontre aussi plusieurs dépressions intérieures, dont certaines situées au-dessous du niveau de la mer (chotts).

A cette variété des paysages⁵ correspond une diversité des structures géologiques⁶. Ces structures diverses sont importantes, car à la différence du climat, homogène, elles induisent une forte disparité de la répartition des ressources souterraines entre les pays ou entre les régions.

-Le socle saharien est une plate-forme rocheuse très ancienne datant du début du primaire (précambrien), composée de granits, de schistes cristallins, de roches métamorphiques, dans laquelle on ne relève ni faille ni plissement. Vers la fin du primaire (paléozoïque), une érosion importante a arasé la majeure partie de la région. A l'époque le Sahara fait partie du continent unique Gondwana, situé approximativement au pôle sud ; l'érosion du socle est le fait des glaciers, comme le prouvent en Mauritanie des traces laissées sur certaines roches. Cette érosion donne aujourd'hui au Sahara d'une part un aspect de pénéplaines, d'autre part des regs de résidus pierreux. Par la suite le socle cristallin a été recouvert de plusieurs couches sédimentaires. Mais il apparaît encore en quelques endroits : à l'ouest de la Saoura avec la dorsale mauritanienne et le massif des Eglab, au centre en Algérie avec le Hoggar et ses prolongements nigériens de l'Adrar des Iforas et l'Aïr, à l'est à cheval sur le Tchad et la Libye avec le Tibesti, et au sud avec un affleurement dans la boucle du Niger.

-De la fin du primaire jusqu'au début du tertiaire, l'histoire géologique du Sahara fut marquée par une succession d'avancées et de reculs successifs des eaux marines (correspondant à la dépression synclinale de la partie est, aux variations du niveau des mers...), surtout dans la moitié orientale de la région. Ces incursions océaniques favorisèrent la formation de couches de dépôts, plus ou moins épaisses, auxquelles s'ajoutèrent des sédiments d'origine continentale.

Certaines couches sédimentaires, par leur nature et par leur structure, ont constitué de véritables pièges favorables à la création de réserves souterraines d'hydrocarbures et d'eau fossile. C'est le cas des dépôts du secondaire et du tertiaire (riches en calcaire, argile, marne et grès et en résidus biologiques terrestres ou marins) qui recouvrent l'est de l'Algérie et la Libye.

-Les dépôts du quaternaire sont d'origine continentale. A quelques exceptions près (Tchad), ils ne sont généralement pas propices à l'existence d'hydrocarbures.

⁵ voir annexe 6 : profils du Sahara

⁶ voir annexe 7 : la géologie du Sahara

Par ailleurs, la poursuite de l'érosion des résidus rocheux, entreprise depuis le primaire mais particulièrement visible au quaternaire, finit de donner au Sahara une autre de ses caractéristiques bien connues, ses immensités sableuses et dunaires (ergs).

-Enfin, un volcanisme important se fit ressentir au tertiaire et au quaternaire dans le Hoggar, le Tibesti et dans le nord du Fezzan. Dans ces régions, ainsi que dans les zones de dépôts primaires autour des massifs cristallins, les ressources minières se révèlent intéressantes et offrent une certaine contrepartie à l'absence d'hydrocarbures ou de vastes réserves d'eau souterraines.

-Par ailleurs, les marges maritimes du Sahara présentent également des structures géologiques sédimentaires remontant aux périodes secondaire ou tertiaire. Elles peuvent donc receler elles aussi des hydrocarbures : Golfe de Syrte, littoral et golfe de Gabès, plateau continental du Sahara Occidental et de la Mauritanie.

1.1.2. Une géographie diversement exploitable

1.1.2.1. L'eau

Au Sahara, il n'y a pas de ruissellement d'eaux de surface et donc pas de cours d'eau continus. A part le Guir qui ne coule en permanence que sur la partie amont de son cours, on ne rencontre que des oueds. De même les barrages n'existent qu'au nord du Sahara, dans les piémonts atlasiques algériens et marocains.

La rareté des eaux de surface provoque l'absence d'hommes sur 90% du territoire. En effet, en raison de l'évaporation importante, les hommes doivent pouvoir accéder à des quantités importantes d'eau. Au début du XX^e siècle, il fallait à un fantassin maghrébin 25 litres d'eau pour parcourir 100 km, et 140 pour un européen ! Les points d'eau sont donc de véritables points d'appui. Ils conditionnaient la survie des caravanes d'autrefois, ce qui vaut encore aujourd'hui pour les excursions transsahariennes imprudentes. Les contraintes d'aridité se font encore plus sentir sur les activités sédentaires modernes. Le développement des villes sahariennes, de l'agriculture (l'irrigation d'un hectare de palmeraie nécessite environ 50 m³/jour) et des activités industrielles (plusieurs centaines de m³ d'eau par jour pour une mine, au moins 100 m³ pour un forage pétrolier) sont directement dépendantes de la disponibilité de l'eau en quantité considérable.

Traditionnellement on trouve l'eau le long des inféro-flux des oued (la nappe d'eau s'écoulant sous terre dans les alluvions) ou dans de petites nappes phréatiques ou artésiennes. La plupart des oasis sont ainsi implantées dans d'anciennes vallées aujourd'hui sèches en surface, mais dans lesquelles les nappes souterraines sont peu profondes ou présentent des résurgences. Les systèmes de puisage ancestraux (foggaras, puits à balancier, puits mozabites, puits artésiens...) sont maintenant remplacés par des moyens motorisés qui permettent des pompages plus profonds et de débit plus élevé, mais qui surtout nécessitent une très faible main d'œuvre. Destinés à l'irrigation traditionnelle commune, ces captages modérés des nappes aquifères alimentent les oasis (jardins maraîchers et arboricoles, palmeraies, petits champs de céréales ou de luzerne), c'est à dire des cultures extensives ou vivrières, pauvres mais régulières. Pour les céréales par exemple, le climat permet ainsi deux récoltes par an, mais la pauvreté du sol impose des jachères très fréquentes. En outre, la minéralisation des eaux puisées, conjuguée à l'évaporation, rend nécessaire le drainage en continu des terres irriguées, sous peine de stérilisation des sols par le sel.

Par ailleurs, si les cultivateurs des oasis sont sédentaires, les pasteurs nomades doivent suivre les pluies. L'apparition des graminées saisonnières après les précipitations guide les transhumances du cheptel (moutons, chèvres). De fait, étroitement dépendant des conditions atmosphériques, les nomades se rencontrent surtout aux marges de la zone aride, c'est à dire à la limite nord ou à la limite sud du désert⁷. Indépendamment des conflits d'intérêts occasionnés par le partage des pâturages avec les populations de l'Atlas ou du Sahel, ce mode de vie itinérant procurait traditionnellement aux nomades autant d'occasions de rencontres et d'échanges, en particuliers commerciaux.

Dans le Sahara de toujours, la vie se concentrait donc autour des points d'eau déjà connus, qui étaient par ailleurs autant de points de passage obligés⁸ ou se déplaçait au rythme des pluies saisonnières. Ce schéma traditionnel perdurera quoiqu'il arrive, mais il offre peu de perspectives.

Or aujourd'hui la recherche d'un développement économique accéléré repose sur de nouveaux centres d'activité sahariens : industrie minière, urbanisation, agriculture moderne largement irriguée (immenses exploitations étatiques ou appartenant à de grands groupes, ou multitudes d'exploitations privées de petite ou moyenne taille). Cette politique d'aménagement du territoire impose de faire jaillir l'eau le plus près possible des nouvelles activités.

⁸ voir annexe 8 : les grandes routes caravanières au Sahara

Cela ne s'avère cependant pas possible partout à une échelle suffisante, notamment dans la moitié occidentale du désert.

Les massifs cristallins anciens, imperméables, ne peuvent receler de vastes réservoirs souterrains. De plus, dans les zones de sédiments primaires les entourant, si l'on a certes découvert quelques réserves aquifères, elles sont soit salées, soit de capacité totale d'eau douce et de production effective limitées.

On trouve par contre de l'eau dans les formations sédimentaires du tertiaire récent et du quaternaire. Dans les régions de Toggourt ou Ouargla, en Tripolitaine, comme aussi sur la façade atlantique, du Maroc à la Mauritanie, plusieurs nappes sont comprises entre 10 m et 200 m. L'eau y est présente en quantité intéressante.

Mais la multiplication des forages et le recours accru aux moyens de pompage mécaniques (motopompes, électricité, énergie solaire), pour accroître les débits, conduisent à une surexploitation. En certaines zones, les limites sont déjà atteintes : abaissement de plusieurs dizaines de mètres du niveau des nappes phréatiques, puits artésiens ne donnant plus, épuisement des nappes superficielles imposant de pomper de plus en plus profond, pompage d'eaux saumâtres, invasion d'eau de mer dans les nappes littorales, stérilisation de certaines terres arables par le sel... Aucun développement durable de grande envergure ne paraît possible par ce biais, que ce soit pour alimenter les populations, desservir l'agriculture ou soutenir de nouvelles activités industrielles.

Au contraire, les zones sédimentaires du secondaire et du tertiaire abritent d'immenses aquifères souterrains⁹. La partie orientale du désert accueille ainsi d'une part le bassin nord saharien (structure calcaire), et d'autre part celui du désert de Libye (grès nubiens).

-Dans la partie nord est du bassin nord saharien, à cheval sur l'Algérie et la Tunisie, on trouve d'une part la nappe du Continental Terminal (connue depuis longtemps dans l'Oued Righ). Située à une profondeur d'environ 300 m, elle est alimentée par les écoulements sahariens sur tous les revers rocheux qui ceinturent le grand Erg Oriental.

-Mais dans ce bassin nord saharien on trouve surtout la gigantesque nappe du Continental Intercalcaire, ou nappe albienne car elle est contenue dans des sables datant du Jurassique à l'Albien. Elle occupe surtout le bas Sahara et se poursuit d'une part dans le Tanezrouft et d'autre part dans le Fezzan : du côté algérien on trouve ainsi l'aquifère du Sahara, et du côté libyen

⁹ voir annexe 9 : cartes des nappes d'eau souterraines

l'aquifère de Mourzouk. Elle occupe une superficie de plus d'un million de km². Avec une épaisseur de 200 à 600 m, elle est généralement comprise entre 800 et 1500 m de profondeur ; elle remonte néanmoins dans l'Atlas jusqu'à des altitudes de 1000 m et au sud affleure à des profondeurs de l'ordre de 100 m ou moins (région de Reggan). Les deux aquifères principaux, en communication, sont pour une très faible partie alimentés au nord par les écoulements pluvieux de l'Atlas et des hautes plaines. C'est donc une nappe fossile, non renouvelée. De fait, les eaux qui y sont aujourd'hui puisées correspondent à celles tombées lors des périodes pluvieuses du Quaternaire, entre 4 000 et 70 000 ans avant notre ère. Malgré son faible renouvellement, la taille du réservoir est si colossale qu'elle autorise une exploitation intensive immodérée. Les estimations, bien qu'assez disparates, sont d'environ 60 000 milliards de m³.

-Par ailleurs, on trouve un autre immense aquifère dans les grès nubiens qui occupent le sous-sol du bassin situé dans le sud-est de la Libye et se prolongeant jusqu'à la vallée du Nil. D'une épaisseur atteignant 3 500 m, de structure complexe, ce réservoir est estimé à environ 50 000 milliards de m³. Il est sans doute alimenté en partie par la haute vallée du Nil et par les précipitations tropicales du nord du Soudan et du Tchad, mais comme pour la nappe albienne, l'essentiel des eaux sont d'origine pluviale fossile (entre 20 000 et 40 000 ans).

Compte tenu des moyens nécessaires pour exploiter ces aquifères profonds (forage et distribution), les projets afférents ont été marqués par un certain gigantisme. Beaucoup des premiers puits sont d'ailleurs des découvertes involontaires de l'industrie pétrolière.

Par le passé, d'immenses projets agricoles ont ainsi d'abord été conduits pour « reverdir » le désert.

En Algérie le début de l'exploitation de la nappe albienne remonte à 1948. Elle a atteint son apogée dans les années 1960 et 1970 avec des tentatives, abandonnées depuis, de création d'immenses palmeraies irriguées (oued Righ) et d'arrosage céréalier sous pivot à grande échelle. En Libye, de plus grandes exploitations encore ont été développées après la révolution de 1969 : des parcelles de plusieurs dizaines de milliers d'hectares d'arrosage sous pivot (céréale, trèfle pour bovins) ont occupé les régions de Koufra, As Sarir, Tazirbu et dans le Fezzan. Dans tous les cas, pour des raisons techniques (dégradation des installations de distribution et d'arrosage), climatiques (évaporation), ou économiques (production non rentable), tous ces projets agricoles destinés à reverdir le désert ont échoué. Aujourd'hui, seuls quelques grands périmètres irrigués subsistent en Libye ou dans le nord du Sahara algérien.

Les aquifères du désert restent cependant un pôle d'intérêt et de développement, vital pour les régions désertiques comme pour les Etats. Son exploitation à grande échelle se poursuit, mais

avec d'autres finalités (alimentation en eau de la côte libyenne par la Grande Rivière Artificielle¹⁰ depuis 1991, alimentation des villes sahariennes en Algérie, fourniture d'eau aux installations pétrolières de forage) ou sous d'autres conditions (exploitation de l'eau produite par l'économie privée via de petites et moyennes entreprises individuelles, nouvelles techniques agricoles), que nous détaillerons dans la deuxième partie.

Si le désert est sec en surface, son potentiel en eaux souterraines est donc considérable : le Sahara contient en volume environ 10 000 fois plus d'eau que de pétrole ! Les eaux fossiles, bien que complexes à extraire et délicates à rentabiliser, constituent donc un atout majeur pour les pays qui y ont accès.

1.1.2.2. Les hydrocarbures

Destinés à l'exportation, le pétrole, le gaz et leurs dérivés constituent aujourd'hui la principale richesse utile du Sahara. Sa valeur dépend cependant des fluctuations de leur marché mondial. Moteur de la plupart des investissements humains et financiers qui y ont été réalisés, la production des hydrocarbures est ainsi la cause majeure du développement moderne du désert. Sa mutation, engagée depuis 50 ans avec les forages et l'exploitation des premiers champs pétrolifères, est un événement majeur dans l'histoire du Sahara.

Comme pour l'eau, la nature des bassins sédimentaires et leur structure géologique expliquent la présence des hydrocarbures dans certaines régions seulement¹¹. Pour l'essentiel, les sous-sols intéressants sont ceux de la Libye et l'Algérie, là où se trouvent, parfois à très grande profondeur, les riches sédiments antérieurs au Trias (Dévonien ; Ordovicien, Cambrien).

En 1997, la Libye produisait 70 milliards de Tep de pétrole et 6 milliards de Tep de gaz, tandis que l'Algérie en produisait respectivement 62 et 61 milliards. Ces pays sont à peu près au 10^{ème} rang mondial des producteurs d'hydrocarbures, avec chacun environ 1% de la production et du commerce mondial.

A la même date, les réserves prouvées de la Libye étaient de 4,2 milliards de Tep de pétrole et de 1,1 milliards de Tep de gaz, celles de l'Algérie respectivement de 1,3 et 3,1 milliards. Cela leur

¹⁰ voir annexe 9bis : schéma du projet de la Grande Rivière Artificielle libyenne

¹¹ voir annexe 7 : la géologie du Sahara et de l'Algérie, et annexe 10 : les grands bassins d'hydrocarbures

confère chacun environ 2% des réserves prouvées à cette époque, ce qui est relativement important.

Alors que la Libye a sensiblement accru sa production de gaz depuis, leurs réserves permettent à ces deux pays encore de 20 à 40 ans de production aux rythmes actuels. Cette autonomie, compte tenu de l'épuisement d'un certain nombre de champs pétroliers à travers le monde (mer du nord...), devrait encore renforcer leur rôle sur le marché des hydrocarbures.

En outre le potentiel de ces pays est appelé à augmenter, de nombreuses régions n'ayant été encore que peu explorées. L'appel à une participation accrue de sociétés pétrolières étrangères, lancé au début des années 1990 pour la prospection et l'exploitation, commence d'ailleurs à porter ses fruits : plusieurs découvertes importantes ont été faites ces dernières années, suivies par la mise en service de nombreux nouveaux champs, ce qui redessine le paysage géopolitique¹²

L'autre atout du pétrole saharien est sa très bonne qualité qui contribue à en faire un produit recherché (faible teneur en soufre, faible densité – API 45 -, à comparer par exemple au pétrole tchadien – API 25-). L'industrie des hydrocarbures occupe ainsi une place prépondérante dans l'activité économique de l'Algérie et de la Libye (environ un tiers du PNB), dont pour lesquelles elle représente la quasi-totalité des exportations (plus de 95%) et la principale source de devises. Loin derrière, on trouve la Tunisie, avec une production et des réserves de l'ordre du dixième de celles de ses grands voisins, et dont les champs sahariens (El Borma et extrême sud) s'épuisent, obligeant d'ores et déjà ce pays à se tourner vers l'off shore pour continuer à assurer son autosuffisance.

A l'opposé, on n'a jusqu'ici pas découvert d'hydrocarbures, du moins en quantité significative, ni au Maroc ni en Mauritanie.

Le développement de l'industrie des hydrocarbures constitue donc une opportunité essentielle pour les pays qui en disposent, renforçant d'autant l'importance géopolitique du Sahara pour la région et dans le monde.

1.1.2.3. Les ressources minières

L'abondance du désert en ressources minières est aussi un atout de première importance. Si la plupart des salines sont connues et travaillées depuis toujours (commerce transsaharien des

¹² voir annexe 11 : les concessions d'hydrocarbures et les champs exploités en Algérie

caravanes), de très nombreux gisements de minéraux et de matières organiques ont été découverts ces dernières décennies. Certains garantissent aux pays maghrébins un niveau commercial ou des réserves de tout premier plan.

A titre d'exemples, le Maroc occupe la première place sur le marché des phosphates avec près de 30% du commerce mondial (sa production s'appuie pour une grande partie sur l'immense champ de Bou Cra, dans le Sahara Occidental dont le potentiel est estimé à 15 milliards de tonnes) ; le gisement de fer de Gara Djebilet, près de Tindouf (plus de 3,5 milliards de tonnes de minerai, de teneur supérieure à 57%) est un des plus importants au monde; les gisements d'uranium du Hoggar constituent officiellement 2% des réserves mondiales facilement exploitables (extraction à moins de 80 dollars la tonne) mais le potentiel réel serait bien plus important...

Le Sahara présente donc les caractéristiques de contenir, en grandes quantités, la plupart des minéraux précieux ou rares (fer, uranium, or, wolfram, manganèse, cuivre, platine, diamant, terres rares...) et des produits organiques recherchés (phosphate, charbon). Qui plus est, leur extraction elle-même est facile (mines à ciel ouvert, veines de grande taille, teneurs importantes).

Or seuls quelques gisements sont pour l'instant intensivement exploités. Plusieurs difficultés majeures limitent en effet le développement du secteur minier du désert.

La première tient à l'absence d'eau, indispensable pour concentrer sur place le minerai extrait.

L'enclavement reste cependant l'obstacle majeur. Si les gisements miniers marocains, proches du littoral atlantique, comme celui de Bou Cra, sont largement exploités, ceux de l'intérieur souffrent par contre d'un enclavement qui les condamne. Pour des raisons de coût de transport (il faudrait construire des voies de chemin de fer vers la mer, comme pour le fer mauritanien de Zouerate) ou de géopolitique (l'accès marocain à l'Atlantique est fermé au fer de Tindouf), la plupart des mines potentielles restent économiquement inexploitable.

En outre, la forte volatilité du marché mondial des produits miniers restreint la viabilité des projets dans ce secteur.

On assiste donc depuis peu à un changement d'attitude des pays maghrébins. Autrefois discrets sur leurs potentiels miniers, ils dévoilent de plus en plus leurs prospections de manière à susciter l'exploitation de leur sous-sol par des compagnies internationales. Par exemple, l'Algérie révèle explicitement ses gisements sahariens¹³ et indique dans le même temps que presque aucun des sites de l'intérieur n'est actuellement exploité.

¹³ voir annexe 12 : cartes des gisements miniers algériens

Pour l'instant, ce secteur, bien que très prometteur, reste dans l'ensemble très largement sous exploité.

1.2. Un désert successivement mis en valeur et revendiqué depuis toujours

La géographie du désert est inhospitalière et n'y facilite pas la vie et le travail de l'homme. L'histoire du Sahara a donc bien évidemment subi de plein fouet de nombreuses contraintes géographiques prégnantes, en particulier climatiques, qui sont autant de déterminismes. Elle est en outre compliquée car la région a subi de nombreuses influences humaines venues de sa périphérie et, à son tour, a imposé les siennes aux pays maghrébins.

L'ambiance géopolitique actuelle du Sahara et de l'Afrique du Nord est donc tiraillée par des sentiments identitaires forts issus de contingences historiques anciennes ou récentes croisées.

1.2.1. Le poids de l'héritage historique ancien

Cette partie mérite un développement particulier car elle est généralement peu connue des Occidentaux. Or le Sahara a eu des influences importantes, parfois essentielles, sur l'histoire ancienne de l'Afrique du Nord. En outre, ce lointain passé modèle encore l'époque contemporaine.

1.2.1.1. La préhistoire

Les grands traits de l'histoire préhistorique du Sahara et de l'Afrique du Nord sont relativement bien connus.

Diverses découvertes ont montré que l'homo-erectus y est présent au moins 150 000 ans avant notre ère (homme moustérien).

Vers -45000 ans apparaît l'homo sapiens sapiens (homme atérien puis de Mechta el Arbi), au Fezzan et en Algérie centrale. Ancêtre des Nilo-sahariens ou des Peuls de l'époque moderne, il occupe tout le Sahara jusque vers -3500 ans.

Cependant, au IX^e et VIII^e millénaire av. JC, des populations blanches, sémites, en provenance du Proche Orient (les Capsiens), arrivent en nombre sur tout le littoral de l'Afrique du Nord.

Elles s'y superposent aux groupes anthropologiques indigènes et les remplacent peu à peu. Mais les nouveaux venus s'avancent assez peu au sud.

Pendant toute cette période le Sahara central n'est pas encore devenu un désert mais est une région verdoyante, sinon steppique (la dernière période pluvieuse du Quaternaire dure jusque vers -4000 ans), habitée et civilisée¹⁴. De nombreuses preuves abondent pour témoigner de cette époque : faune et flore résiduelles (cypres des Tassilis, oliviers du Hoggar, poissons des Ajjer), signes apparents d'anciens réseaux hydrographiques (vallées dans les Tassilis, la Chebka du Mزاب) ou enfouis (comme dans le désert de Libye), vestiges archéologiques (peintures rupestres témoignant de la présence de l'homme, de l'existence d'animaux tropicaux puis de la domestication du bœuf ; hiéroglyphes Ifinar qui en font une des plus anciennes langues écrites...). Les vestiges de ces anciennes civilisations sahariennes (les plus anciens seraient âgés de 18 000 ans) ont d'ailleurs récemment été classées au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO.

Le rêve de certains, aujourd'hui, de faire reverdir le désert, fait référence à cette époque.

De fait, les géographes ont également une connaissance assez précise du climat du Sahara pendant le quaternaire récent notamment par l'étude de la flore. Il a été marqué d'une part par une alternance de différentes périodes humides et de périodes plus sèches voire arides. D'autre part il était caractérisé par un asynchronisme marqué des périodes pluvieuses entre les parties septentrionale et méridionale, la zone centrale étant à la frontière et subissant l'influence dominante. Le balancement climatique a donc été très nuancé, dans le temps et dans l'espace (cf para 2.2).

Quelques millénaires plus tard, à partir de 1500 av. JC environ, le climat aride s'est installé sur tout le Sahara. On assiste aux débuts de la grande désertification, qui dure encore de nos jours, entraînant de profondes modifications biologiques, en particulier pour l'histoire humaine. Retenons simplement que pendant le Ier millénaire av JC le désert atteint à peu près ses limites actuelles.

1.2.1.2. Les Berbères et l'Antiquité

-Au II^e millénaire av JC, une autre vague de proche orientaux, moins importante que la précédente, arrive en Afrique du Nord, après avoir traversé le Nil ou la Méditerranée. Ils se

¹⁴ voir annexe 13 : cartes de l'Afrique il y a 3500 et 6000 ans

mélangent facilement aux proto-Méditerranéens déjà présents avec qui ils forment assez vite un groupe homogène : on leur donnera plus tard le nom de Berbères.

Dynamiques et profitant de la désertification rapide du Sahara, ils s'enfoncent dans les régions du sud, entre autres en ayant recours au cheval et au char attelé¹⁵, ce qui y permet des progressions plus rapides qu'avec le bœuf. Ils entrent alors en contact avec les populations noires affaiblies, les repoussant ou se mêlant à elles.

C'est là la cause la plus ancienne du mélange entre les races blanches et noires dans toute la région. D'autres raisons historiques surviendront plus tard : commerce des esclaves vers le nord, arrivée de commerçants noirs, domination Kanem sur le sud libyen, expansion marocaine au Sahel, mobilité et imprécision des frontières au sud, mouvements de populations nomades. Aujourd'hui le métissage reste important entre les types sémite et nilo-saharien (les Touaregs du Hoggar et les nomades du sud libyen sont des métis). De même, on peut noter la persistance des langues nilo-sahariennes dans les régions du sud est¹⁶ et relever la forte proportion de noirs dans le Sahara maghrébin (plus de 25% en général, plus de 50% dans le sud).

Nota : un cas particulier peut être fait de la partie sud ouest du Maghreb, correspondant à l'actuelle Mauritanie, où les Berbères Sanhadja rencontrèrent et s'opposèrent à des tribus négroïdes, et non nilo-sahariennes comme ailleurs. Cette partie atlantique du Sahara resta quelque peu à l'écart de certaines périodes historiques du Maghreb méditerranéen, jusqu'à l'arrivée des arabes Bani Hassan, et fut alors à l'inverse en première ligne dans les contacts avec les grands empires de l'ancien Soudan (empire du Ghana, empire Songhaï, etc). Cela explique la présence d'une très importante minorité noire (les Toucouleur, de type sénégalais)

Ainsi, dès le Ier millénaire av JC, les Berbères sont bien implantés sur le littoral méditerranéen mais occupent aussi tout l'intérieur, jusqu'au Sahel et à l'Atlantique. L'introduction progressive du chameau, à partir de 250 av JC, contribuera d'ailleurs à un meilleur contrôle du désert. Il permet des traversées plus longues et emporte des charges plus importantes que le cheval. Le commerce saharien en profite aussi et commence à se développer avec les premières expéditions entre l'Afrique Noire et la Méditerranée¹⁷.

-Pendant toute l'antiquité la domination berbère sur le Sahara va se poursuivre, malgré les colonisations successives du littoral par les Phéniciens et leurs héritiers Carthaginois, puis par les Grecs les Romains et enfin les Vandales et les Byzantins. L'organisation du pouvoir et de la

¹⁵ voir annexe 14 : la route des chars

¹⁶ voir annexe 15 : carte des langues en Afrique

¹⁷ voir annexe 8 : les grandes routes caravanières au Sahara

civilisation berbère repose en effet sur une multitude de tribus dans le désert et de royaumes sur le littoral, aux domaines plus ou moins étendus, généralement indépendants mais très liés entre eux pour des raisons de voisinage. Aucun des envahisseurs ne voudra, ni ne pourra, conquérir le désert (les incursions descendant au mieux jusque vers Ghadamès), ce qui leur aurait permis de renforcer leurs colonies ou comptoirs côtiers. Le Sahara sert alors de refuge. Les populations berbères irrédentistes continuent de s'y développer (les Garamantes, les Hawwara, les tribus du Touat...), par une occupation rationnelle de l'espace. La maîtrise des voies de circulation repose sur le contrôle des oasis, qui sont des points de passage obligés et des capitales de remplacement. Les raids organisés depuis l'intérieur sont alors une menace permanente.

Dès que la présence et le pouvoir de l'envahisseur côtier s'amenuisent, les berbères du désert reprennent leur influence sur les populations du littoral, avant d'y rétablir leur régime.

Le désert n'est donc pas qu'un refuge, il est devenu une sorte d'hinterland culturel. C'est un foyer qui donne sa profondeur géographique à la civilisation berbère. L'historien Lucien Febvre souligne l'importance du Sahara, arrière-pays et trait d'union vers le reste du continent : « Dès que l'empire romain s'est effondré, l'Afrique du Nord s'est tout entière tournée vers l'Afrique. »

1.2.1.3.L' islamisation du Sahara et l'époque médiévale

Le système qui a assuré la pérennité berbère sur toute l'Afrique du Nord pendant plusieurs siècles va s'effondrer avec les invasions arabes venues du Moyen Orient, du VIIème au XIIIème siècle. L'attrait du gain (biens, esclaves, conquêtes territoriales) est le moteur essentiel de cette poussée inexorable. La conquête, faite au nom d'Allah, va prendre l'aspect d'expéditions militaires et de rezzous, la conversion à l'Islam n'en étant qu'une conséquence seconde.

Les Arabes comprennent que les résistances et soulèvements qu'ils rencontrent dans leur conquête durable du littoral ont leurs racines profondes dans le désert. Pour réduire l'irrédentisme berbère, il leur faut contrôler le Sahara, ce qui au contraire des envahisseurs méditerranéens précédents ne les effraie pas puisqu'ils ont eux-mêmes des origines désertiques. Progressivement, à partir de la Libye, les conquérants arabes vont y pénétrer et prendre le contrôle des voies de circulation et des oasis. En s'emparant alors du commerce saharien, ils s'assurent la maîtrise de toute l'Afrique du Nord. Petit à petit, la domination berbère va s'éteindre, malgré son adaptation à l'Islam, jusqu'à ce que l'arabisation soit générale. Les cultures maghrébines et sahariennes sont cependant encore marquées aujourd'hui de l'influence

berbère, dont il reste des foyers, au Maroc et dans les régions reculées du Hoggar ou dans les zones montagneuses de l'Atlas¹⁸.

Dans le même temps, l'Islam se propage vers l'ouest, en progressant rapidement le long de la côte méditerranéenne et à travers le désert. Plus tard, une voie secondaire sera suivie au sud, depuis l'Afrique de l'est et en longeant la marge sahélienne. Cette voie méridionale de pénétration de l'Islam atteindra l'Atlantique et sera suivie par des migrants de la péninsule arabique, dont certains iront s'implanter jusqu'en Mauritanie et dans le grand sud marocain.

De fait la conquête et l'occupation arabe de l'Afrique du Nord et du Sahara vont s'exercer dans la durée, en deux temps. D'abord sous la forme d'une percée sur l'ensemble de la région, puis par l'établissement durable de deux sphères d'influence, l'une centrée sur la Libye, l'autre sur le Maroc.

L'invasion et la prise du pouvoir par les Omeyyades¹⁹

La première poussée du VII^e siècle débute en 641/647 avec les razzias d'arabes venus de Médine sous les ordres d'Amr ibn al-As. Ils traversent le Nil et atteignent la Tunisie, et n'hésitent pas à faire des incursions dans le Sahara pour y éliminer toute trace d'opposition militaire (Fezzan, Jufrah, sud tunisien). Ils soumettent les populations berbères des régions traversées, les pillent et leurs imposent de très lourds tributs (esclaves, moissons, troupeaux, or...). En 662/663, suite à un soulèvement des Garamantes, le chef arabe Abd Allah ibn Saad organise une vaste expédition dans le Sahara libyen : il s'empare des citadelles et des oasis du Fezzan, atteint Al-Gatrun dans l'extrême sud, à la limite des pays noirs, et remonte vers la côte le long de l'actuelle frontière avec l'Algérie pour gagner la Tunisie où il fonde Kairouan, qui deviendra la capitale arabe en Afrique du Nord. Cette fabuleuse épopée de plusieurs mois laisse entrevoir un potentiel de richesses extraordinaire pour l'époque, basé sur le commerce saharien, en particulier avec le *bilad As-Sûdan*, le Pays des Noirs. Par ailleurs l'avancée arabe se poursuit le long des côtes algériennes et marocaines, avec de part et d'autre la conquête de la partie occidentale du Sahara (le bas Sahara algérien, le Touat, le Tafilalet...) et l'invasion de la partie sud de l'Europe (692). Cette conquête désordonnée et féroce soude les Berbères, qui à trois reprises, sous la direction du gouverneur tunisien Zuhayr, du chef algérien Koysala puis de la reine kabyle des Aurès Dihya, parviennent à faire reculer les Arabes et à les acculer à la côte. Mais la terrible défaite de cette

¹⁸ voir annexe 15 : carte des langues en Afrique, et annexe 16 : carte des populations berbères actuelles

¹⁹ voir annexe 17 : cartes des empires omeyyades et ottomans, de la colonisation européenne et des régimes politiques en 2002

dernière en 702 signe la fin de toute résistance organisée. L'unité berbère est définitivement vaincue.

Dans le désert, le territoire va alors rester morcelé et sera progressivement entièrement contrôlé par les envahisseurs. Les populations autochtones directement dominées, elles, se convertissent rapidement, d'abord pour échapper aux sévères exigences frappant les non-musulmans (encore plus difficilement supportables dans cette région aux rudes contraintes naturelles), mais aussi car cette religion les séduit par sa simplicité et la rigueur de sa doctrine (particulièrement bien adaptée aux régions désertiques). Si dans les villes du littoral l'Islam officiel repose sur les premières mosquées et de grands couvents forteresses (*ribat*), dans les campagnes, et en particulier au désert, la conversion des populations s'appuie d'une part sur celles des chefs de tribus et des contingents militaires berbères partant vers le sud, et d'autre part sur le mysticisme (marabouts, zaouïas, confréries fondamentalistes).

Vers 750 ap JC, l'empire arabe des Omeyyades atteint son apogée. Ses dissensions internes (chiites) et son immense étendue territoriale affaiblissent sérieusement l'unité et les formes de son pouvoir.

A la fin du VIII^e siècle, sur le plan religieux, le kharidjisme (chiisme égalitaire et indépendant) se développe dans toute l'Afrique du Nord. Il y revêt une forme austère de l'Islam qui convient bien à la mentalité berbère et qui se double d'une certaine autonomie politique, l'ibadisme. Sur le plan politique, de multiples califats locaux ont pris la suite de ceux de Médine, Bagdad, Damas et Kairouan. Du point de vue géopolitique, les nouveaux centres de gravité sont les régions correspondant actuellement à la Libye (point de passage obligé vers le Maghreb) et au Maroc (à la fois loin et pont vers le califat établi en Espagne). En contrôlant l'accès à l'Afrique Noire et à ses richesses, elles vont devenir les deux principales sphères d'influence arabe sur le Sahara.

A l'est, les Arabes développent le commerce saharien au profit du Moyen Orient

Pendant ce « moyen âge » maghrébin, l'histoire de la partie orientale est très mouvementée, mais le pouvoir reste plus ou moins contrôlé par la « métropole » arabe de Bagdad.

L'Ifriqiya (de Constantine à Syrte en descendant jusqu'à Ghadamès) est ravagée suite à la disparition des formes traditionnelles de la société berbère et aux effets dévastateurs des raids des conquérants arabes... La déliquescence de l'économie de cette région est telle que les ressources locales ne suffisent plus ni enrichir le pouvoir central abbasside ni à entretenir les troupes qui y sont stationnées. Devant cette misère, de nombreux Berbères ibadites choisissent de s'en aller dans le désert, pour s'y réfugier et profiter de ses richesses commerciales potentielles. Certains s'implantent dans la partie nord du Sahara, de Sijilmasa au Maroc

jusqu'au Fezzan et en occupant tout le bas Sahara algérien, où ils remettent en valeur l'agriculture (palmiers dattiers, fourrage) et surtout contrôlent les débouchés des voies de communication²⁰. D'autres s'installent plus au sud, à la frontière avec les pays noirs, qui fournissent des esclaves en quantité, esclaves d'autant plus recherchés que l'Afrique du Nord, qui s'est convertie à l'Islam, n'en fournit plus. Des caravanes lointaines, régulières et parfois très importantes rendent désormais possible le commerce transsaharien, grâce au chameau dont l'usage s'est généralisé et dont l'équipement de bât s'est amélioré. Du sud-ouest et du sud, les routes convergent vers Zuwaylah, dans le Fezzan aux nombreuses oasis, pour profiter de l'échancrure du golfe de Syrte et raccourcir les distances.

Les Berbères ibadites deviennent à la fois les armateurs des caravanes, les marchands des grands centres de négoce (souvent installés dans le désert plutôt que sur la côte), les gouvernants des oasis relais et les propriétaires des régions traversées, et parfois établissent de petits royaumes temporaires (en Algérie le règne des rois de Tahert dura un peu plus d'un siècle). En plus du commerce des esclaves et des denrées alimentaires (dattes, sel), l'or devient à partir du Xe siècle (mines du Ghana et du Niger) une marchandise très intéressante. Les villes des oasis sont alors très peuplées ; elles constituent un véritable réseau dans le Sahara et s'enrichissent par des droits commerciaux sur les marchandises échangées et par des taxes sur le passage des caravanes. Le commerce est organisé de manière homogène dans toute la région par des Berbères ibadites, mais aussi chrétiens ou juifs (l'éthique commerciale des trois religions étant semblable), ce qui assure sa régularité et sa puissance.

Le Sahara devient alors le poumon économique de l'Afrique du Nord, qui est de nouveau une source d'approvisionnement du Moyen Orient en produits rares. Influents politiquement, les grands marchands savent s'assurer auprès des califes arabes la paix nécessaire à leur prospérité, en obtenant une répartition territoriale du pouvoir originale : aux Arabes chiites Aghlabides ou Fatimides l'autorité sur la côte tripolitaine, depuis Kairouan, et aux Berbères ibadites celle sur l'intérieur saharien.

Cette stabilité est toutefois régulièrement affectée durant les XI^e et XII^e siècles par les révoltes de tribus berbères sur la côte et surtout par les invasions hilaliennes. Cette deuxième grande vague d'invasion arabe venue d'Egypte et du Proche Orient bouleverse tout le Maghreb, par ses conquêtes dévastatrices, mais aussi par l'arabisation importante qu'elle occasionne et enfin par ses modes de vie nomade (les pasteurs arabes entrent en conflit avec les Berbères plutôt

²⁰ voir annexe 18 : les routes caravanières dans l'est du Sahara à l'époque médiévale

sédentaires). Le commerce saharien continuera néanmoins de prospérer, en adaptant ses débouchés sur le littoral ou en déplaçant ses centres de négoce.

Au début du XIII^e siècle, l'équilibre est davantage perturbé par les luttes d'aventuriers et de brigands opposés les uns aux autres, se réclamant des clans almoravide ou almohade ou se disant envoyés par le sultan fatimide égyptien. Après s'être affrontés sur la côte, leurs luttes pour le contrôle du sud libyen (ils choisissent le Fezzan et la Jefrah pour base) vont ravager, sinon ruiner, la région. Les oasis du Fezzan (Awjilah, Zuwaylah, Ghadamès...) tombent à plusieurs reprises, leurs richesses sont pillées, le commerce saharien est désorganisé et s'interrompt quasiment pendant une cinquantaine d'années. Dans le même temps, avec la disparition des derniers califes abbassides (1250), l'empire arabe disparaît. Les califats Hafside de Tunis et Mameluks en Egypte sont incapables de contrôler les étendues désertiques et d'y rétablir un pouvoir quelconque.

En 1258, le désordre est tel que l'état du Kanem (correspondant au nord est du Tchad actuel) annexe tout le Fezzan jusqu'aux hauts plateaux dominant le golfe de Syrte.

Nota. La domination noire, Kanem puis Bornou, sur la partie sud est du Sahara maghrébin durera trois siècles. Le reflux de cette domination noire sera à son tour atteint au XVIII^e siècle, où la prééminence libyenne sera totale jusqu'au lac Tchad, ainsi que dans le Djado nigérien et dans la partie est du Hoggar. La délimitation actuelle des frontières de cette zone sud-est du Sahara ne sera obtenue qu'avec les conquêtes coloniales au tournant des XIX^e et XX^e siècles. De nombreux noirs libyens se disent aujourd'hui descendants kanimis et y défendent une appartenance culturelle spécifique.

A partir du XIV^e siècle Mourzouk, dans le Fezzan, devient la nouvelle capitale politique de la partie orientale du Maghreb, et surtout s'affirme comme la capitale économique de la région, à la croisée des routes transsahariennes. Par ailleurs, elle est aussi une étape connue sur la route du pèlerinage vers la Mecque. Jusqu'au début du XX^e siècle Mourzouk restera le grand port caravanier de la Libye.

Toutefois, cette époque voit surtout la ville de Tripoli s'affirmer sur le plan géopolitique, dont le périmètre évolue. Son port devient en effet la plaque tournante du commerce saharien : le débouché des marchandises de valeur en provenance des pays noirs (esclaves, or, pierres précieuses, fourrures, sel, alun) trouve dans ce port méditerranéen sa contrepartie avec l'arrivée des marchandises issues de toute la côte d'Afrique du Nord et d'Orient (chevaux, étoffes, laine), mais aussi, de plus en plus, d'Europe (armes, cuivre, draps, soieries). La dernière lignée arabe de la région, les Hafside, va tenter de tirer parti de cet essor commercial pour s'imposer en Ifriqiya, mais la ville de Tripoli elle-même et le désert échapperont à son contrôle.

A l'ouest, au Maroc, de nouvelles dynasties autonomes prennent le pouvoir sur un immense territoire

La partie est du Maghreb a donc connu une histoire mouvementée ; subissant les effets déstabilisants de l'absence d'une autorité politique continue, elle a eu l'économie comme principal fil directeur, fluctuant mais fédérateur. A l'inverse, la moitié ouest va s'enrichir pendant cette période de l'héritage d'une succession de dynasties puissantes et unificatrices.

Jusqu'au VIII^e siècle les régions littorales du Maroc et de l'Algérie restent des terres de passage pour les tribus conquérantes venues d'Arabie ou des califats de Kairouan et de Damas. Mais en 788, Idriss Ier, après avoir unifié nombre de tribus de l'ouest maghrébin, islamise la région et proclame l'indépendance des territoires qu'ils maîtrise, mettant fin à la domination arabe. Lui et son fils qui fonde la ville de Fès sont les fondateurs du Maroc. Par la suite, au X^e siècle, leurs héritiers ne parviennent pas à maintenir l'unité du pays qui se déchire en luttes de clans et est la proie des Omeyyades andalous.

De 1055 à 1147 les Almoravides, des Berbères sahariens ancêtres des Touaregs et animés d'une inébranlable foi en l'Islam, prennent la relève. Ils établissent leur capitale à Marrakech et bâtissent un immense empire²¹ sur toute la partie atlantique du Maghreb jusqu'aux fleuves Niger et Sénégal, exerçant leur pouvoir à l'ouest d'une ligne Alger-Tombouctou. A leur apogée ils conquièrent aussi l'Espagne jusqu'à Saragosse, mais délaissent ainsi le Maghreb qu'un vaste mouvement populaire animé de mysticisme agite.

La dynastie des Almohades surgit de la confédération des Masmouda et prend alors le pouvoir pour un siècle. Depuis le Tafilalet saharien, elle étend sa domination vers l'ouest et vers l'Espagne puis part à la conquête du Sahara central et de l'Ifriqiya. En moins de 15 ans, tout l'ouest de l'Afrique du Nord et du Sahara est sous son contrôle²², mais ils essuient de sérieux revers face à la Reconquista espagnole. A l'est, profitant de la déliquescence almohade, le Maghreb central reprend une certaine forme d'indépendance, les Beni Wad algériens établissant à Tlemcen une suzeraineté qui durera trois siècles mais restera sous la domination de Fès puis de Tunis.

Les Almohades sont remplacés par les Mérinides, issus des tribus Zénètes des territoires désertiques du littoral sud. Pendant deux siècles, ces derniers vont tenter, mais sans y parvenir, de maintenir l'unité de l'empire et de conserver leurs possessions andalouses. La région sombre

²¹ voir annexe 19 : carte de l'empire des Almoravides

²² voir annexe 20 : carte des conquêtes des Almohades

finalement dans le chaos au XV^{ème} siècle, avec le morcellement du pays en une multitude de clans et la chute de Grenade en 1492. Le XVI^{ème} et le début du XVII^{ème} siècle sont placés sous la domination des Saadiens, qui ressoudent pour un temps l'empire et défendent son autonomie face aux Européens et aux Ottomans.

En 1659, profitant d'une nouvelle anarchie intérieure, la tribu des Alaouites, originaire du Tafilalet et descendant du Prophète, prend le pouvoir. Les premiers sultans, Moulay Rachid puis Moulay Ismaïl, lèvent de puissantes armées, s'emparent des capitales Fès et Marrakech puis soumettent toutes les tribus du Maroc. Malgré les épisodes de la colonisation européenne, cette dynastie est encore au pouvoir aujourd'hui, avec Mohammed VI qui est le onzième roi de la lignée.

D'une manière générale, sinon récurrente, les dynasties marocaines ont toutes adopté la même démarche pour asseoir leur domination sur l'empire : dans un premier temps, elles gagnent ou consolident leur pouvoir en maîtrisant les tribus des oasis du désert (Tafilalet, Touat et Gourara), avant de chercher à contrôler ou étendre les limites septentrionales et surtout méridionales de l'empire. Toutes les régions sahariennes du grand ouest (la Mauritanie, le nord du Mali, la partie ouest de l'Algérie, une petite partie du Niger) prêtent alors une double allégeance (*beia*) au sultan du Maroc, qu'elles reconnaissent comme suzerain et chef spirituel.

Dans cette zone d'influence multiséculaire du Maghreb, étendu de l'Afrique occidentale à l'Europe, le Sahara joue un triple rôle d'arrière pays.

C'est d'abord le territoire des origines, dont cinq des sept dynasties impériales sont originaires, en particulier l'actuelle. Ce sont les hommes du désert qui ont façonné et construit l'empire littoral du Maroc. Pour les Marocains, la patrie est alors aujourd'hui naturellement liée au désert, en tant que terre des anciennes tribus fondatrices, sans compter les rémanences berbères qui y ont plus qu'ailleurs survécu à l'arabisation.

C'est ensuite un très large axe de commerce entre le sud et le nord, qui s'est prolongé très longtemps²³. Le trafic transsaharien y est régulier (il restera toutefois moins important que celui de l'est qui est en relation avec toute l'Afrique). A côté de la voie côtière (Marrakech-Idjil-Sénégal), les deux routes principales de l'intérieur convergent vers Tindouf et Sijilmasa, via Terhazza et Tamentit. Elles relient les pays noirs établis dans la boucle du Niger (émirats Trarza et Brakna, empire Songhaï, et occasionnellement, plus à l'est, le royaume Bornou) à Fès et à Marrakech. Très tôt le commerce transsaharien, en plus d'alimenter le Maghreb du nord ouest, se

²³ voir annexe 21 : carte du Grand Maroc et du commerce transsaharien aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles

tourne vers l'Europe, le détroit de Gibraltar constituant plus un pont qu'un obstacle pour y écouler les marchandises précieuses. Le Sahara occidental jouit d'une situation exclusive pour alimenter l'Europe en or africain, cette unique source étant indispensable pour soutenir son essor commercial. Cette position « monopolistique » dure jusqu'au XVI^e siècle, époque de son contournement progressif par les Européens via les voies maritimes et de l'exploitation de nouveaux gisements américains. La stabilité de la région, qui reste sous le contrôle d'un pouvoir unique, renforce la valeur de cet axe marocain en assurant, à la différence des autres voies sahariennes de l'est, sa sécurité, gage de permanence et de fluidité pour les commerçants et les armateurs de caravanes.

Enfin le désert est à cette époque pour le Maroc la porte vers l'Afrique noire, la voie des conquêtes sur les riches empires Songhaï ou du Mali (expédition de Tombouctou et Gao en 1590) ; en ce sens, c'est aussi une conquête spirituelle, islamique et politique, pour le commandeur des croyants marocain (aussi tard qu'en 1892, le pacha de Tombouctou demandera son aide au roi du Maroc).

Par ailleurs, le désert symbolisera plus tard pour les Marocains la résistance aux envahisseurs ottomans et européens.

C'est ce qui fera dire au roi Hassan II qu'en récupérant en 1975 leur Sahara (Occidental), les Marocains n'ont fait que « renouer avec les hauts lieux qui furent, par le passé, le creuset de leurs dynastie, le point de départ de leur rayonnement au-delà de leurs frontières et les racines nourricières de l'arbre qui constitue leur communauté ».

1.2.1.4.L' influence turque

A l'aube du XVI^e siècle, la décomposition politique des états du Maghreb favorise la pénétration des étrangers, Portugais, Espagnols, Turcs. Seuls ces derniers, par des expéditions militaires importantes pour l'époque et par d'habiles manœuvres de leurs corsaires, parviennent à mettre sur pied des régimes d'occupation, rapidement remplacés par des gouvernements locaux inféodés au sultan d'Istanbul. Seul le Maroc échappe à cette influence directe. Ces gouvernements, en prenant de plus en plus d'autonomie, vont constituer une ébauche des identités nationales des actuelles Libye, Tunisie et Algérie.

Dans l'histoire de cette période, à laquelle vont s'inviter l'Angleterre et la France pour la question d'Orient et l'accès à l'Afrique Noire (la Libye occupant une position charnière), le Sahara va une fois de plus jouer le rôle important de front²⁴.

²⁴ voir annexe 17 : les empires au milieu du XVI^e siècle

Après une grande conquête militaire du Maghreb qui s'arrête approximativement dans le désert sur le Guir et la Saoura devant les Marocains, les Turcs administrent efficacement la région. Le littoral, de la Cyrénaïque à Alger, et son proche arrière pays sont tenus par des garnisons placées aux principaux carrefours caravaniers, particulièrement au Fezzan qui reste la grande plaque tournante du commerce transsaharien. Plus à l'intérieur, vers le sud, ils établissent de solides relations économiques et politiques avec les rois musulmans du Bornou, qui contrôlent le Sahara méridional.

Bien perçue par les populations berbères car amenant une certaine forme de pacification, la présence ottomane (sunnite) en Afrique du Nord finit de convertir tout le Maghreb. Le Sahara s'islamise aussi profondément à cette époque, car bien que les Turcs soient peu nombreux dans le désert, ils recréent des conditions favorables au commerce transsaharien, vecteur important de la conversion.

Peu à peu, les gouvernements locaux revendiquent davantage d'autonomie politique vis de la Sublime Porte et de liberté diplomatique ou commerciale avec les Européens. Au XVIII^e siècle s'établissent ainsi de grandes dynasties, les chefs Qaramanli en Tripolitaine (réunie à la Cyrénaïque et au Fezzan) et la famille de beys Husseinite en Tunisie (cette dernière se maintiendra d'ailleurs jusqu'à l'arrivée au pouvoir de Bourguiba en 1955). L'Algérie numide reste davantage sous contrôle ottoman, avec une Régence établie à Alger (dey) et des pouvoirs provinciaux forts (trois beys établis dans les trois grandes régions). Cette séparation administrative, qui confirme d'anciens découpages historiques, donnera approximativement leurs frontières littorales actuelles à ces pays, mais leur manque de précision dans les régions désertiques inhabitées sinon par des nomades (peu important à l'époque) sera plus tard une pomme de discorde.

A la fin du XVIII^e siècle, ils se sont largement ouverts aux Européens qui veulent désormais avoir un droit de regard sur le littoral maghrébin, puis sur l'intérieur désertique qui mène à l'est de l'Afrique noire. Au XIX^e siècle, de nombreuses expéditions françaises, britanniques ou allemandes partiront de Tripoli ou de Syrte explorer les routes du désert de Libye, qui constitue la voie terrestre la plus courte vers le Soudan et l'Éthiopie. Ces pressions fragilisent le pouvoir turc de Libye et de Tunisie, qui doivent faire face à une recrudescence des révoltes des tribus de l'intérieur saharien.

Dans le même temps, les Français prennent pied en Algérie...

La partie est du Sahara (la bande est du désert de Libye) retrouve un rôle charnière. La région devient un des enjeux majeurs de la question d'Orient qui oppose les Français et les Anglais, ces

derniers jugeant que « le maintien de l'empire ottoman conditionne l'équilibre européen, la sauvegarde des Indes, *le libre accès à l'Afrique profonde...* » (souligné par l'auteur). Du XVI^e siècle jusqu'au début du XX^e siècle, le Sahara ne joue plus qu'un rôle géopolitique africain ou oriental, il intéresse désormais directement l'Europe.

En réaction, les Turcs chassent la dynastie Qaramanli du pouvoir en 1881 et reprennent le contrôle direct de toute leur possession libyenne. Seule l'administration des confins égypto-soudanais du désert est confiée à une organisation locale, la confrérie Senoussya, avec une certaine autonomie d'action. Les Senoussis en profitent pour développer vers le sud, au delà de Koufra, la route transsaharienne reliant la Cyrénaïque au Tchad, alors sous influences contraires. Mais le nouveau pouvoir turc de Tripoli entend surtout surveiller de près les poussées françaises dans la partie centrale du Sahara. Via un jeu subtil de pressions, par tribus nomades interposées (incursions des Chaambas depuis le Sahara français contenues par les bédouins du Fezzan turc ou d'obédience Senoussia), les Français et les Turcs vont ainsi parvenir à une série de conventions (entre 1888 et 1910).

Nota. Ces conventions seront reprises en 1912 par des traités franco-italiens et sont à l'origine du tracé actuel des actuelles frontières désertiques algéro-libyennes : la genèse de ces frontières résulte donc d'influences multiples, dont l'interprétation divergente est maintenant la source d'un différend²⁵. En contrepartie de leur implication, les Ottomans accordèrent aux bédouins le droit de prélever des taxes sur le commerce caravanier, renforçant leur influence régionale dans le désert.

1.2.2. Le règlement inachevé d'un récent legs colonial

1.2.2.1. La colonisation européenne du Sahara

Du XVII^e au XIX^e siècles, les Européens sont particulièrement intéressés par leur commerce avec l'Afrique du Nord qui devient un centre d'intérêt. Le trafic maritime méditerranéen est important, malgré les pirates et corsaires algériens. Cela amène une certaine prospérité aux régions du littoral, qui s'appuient alors sur leurs ressources de l'intérieur, c'est à dire du désert et de l'Afrique profonde. Petit à petit, les grandes nations européennes installent au Maghreb des représentants commerciaux puis des délégations diplomatiques. Ces nouvelles relations amenèrent des perturbations dans le commerce des esclaves, que les Européens détournèrent partiellement à leur profit avant de l'interdire (de la conférence de Vienne en 1815 à celle de

²⁵ voir annexe 22 : carte des frontières libyennes et de la bande d'Aouzou

Bruxelles en 1899). Cette activité lucrative se déplace alors vers l'est, vers la Libye et le Moyen Orient.

Les conquêtes et la colonisation française

En Algérie, le dey doit affronter au début du XIX^e siècle de sérieuses difficultés financières et est en proie à une forte contestation interne (insurrection tribales et confrériques). Le pouvoir turc, qu'il représente, est alors très impopulaire. En 1827, réagissant à diverses provocations algériennes, la France organise une expédition militaire qui prend Alger en 1830. Cette prise déclenche une vaste insurrection qui prend le pouvoir et signe la fin de la présence turque dans la région. Les Algériens, avec Abd El Kader à leur tête, s'opposent à la présence française pendant plus de 27 ans. De fait, la confrontation a surtout lieu sur le littoral et dans ses montagnes ; le nord Sahara algérien n'est concerné que par quelques insurrections tardives (Laghouat, Touggourt).

L'Algérie ne sera vraiment pacifiée que vers 1871. Mais dès les années 1850, la France décide de faire de sa conquête une colonie de peuplement, à la différence de la Tunisie et du Maroc. A la même époque elle annexe ces deux pays plus progressivement (respectivement à partir de 1850 et 1841), pour les faire glisser sous des régimes de protectorat (1881 et 1912)²⁶.

Ces colonies sont alors valorisées par l'exploitation du littoral utile.

Au début, les Français délaissent les étendues désertiques, qu'ils jugent inutiles car stériles. Leurs incursions s'y feront sans but d'ensemble. Ainsi, les principales oasis du Piémont saharien sont prises entre 1845 et 1870 pour en éliminer des foyers tardifs de résistance, mais l'occupation militaire du Sahara n'est pas poussée plus avant, alors qu'il constitue un obstacle entre les parties sud et nord de l'empire colonial.

Quelques explorateurs font cependant des voyages intéressants, remontant de la Haute Guinée à Fez en passant par Tombouctou, ou étudiant le pays des Ajjer. Petit à petit le Sahara central, jusque là inconnu, attire davantage l'attention et suscite l'étude d'une liaison entre Afrique méditerranéenne et tropicale. Un projet de chemin de fer transsaharien fut développé en 1879, mais dû être abandonné à la fois pour des raisons de faisabilité technique et financière et pour des raisons diplomatiques (crise de Fachoda en 1898). Mais en 1900, la pénétration française n'était guère descendue sous El Goléa au nord, ni n'avait dépassé les rives du Sénégal, du Niger ou le lac Tchad au sud.

²⁶ Voir annexe 22 : cartes de la partition coloniale : l'Afrique en 1885 et 1917

En somme, en évitant le Sahara, les Français ne font que reproduire les modèles de développement suivis par les envahisseurs méditerranéens qui les ont précédés en Afrique du Nord par le passé.

Nota. Mis à part le Fezzan, facilement accessible car proche de la mer, les envahisseurs méditerranéens ne sont presque jamais allés dans le Sahara central. N'y ont vraiment pénétré pour s'y installer et en profiter que les Berbères et les Arabes. C'est peut-être là une des caractéristiques fondamentales de la région étudiée, un ressort géopolitique majeur : les seules influences durables et efficaces, économiquement et politiquement, sur le Sahara sont celles de celles des civilisations qui y sont depuis toujours (les Berbères ou des Sahéliens dans le désert nord africain de l'Afrique, les Arabes dans celui du Moyen Orient). D'où une certaine justification pour y résoudre entre pays locaux uniquement les questions sahariennes, en en faisant un objectif en soi. C'est une des revendications et un des moteurs de la COMESSA (voir chapitre 1.3), qui s'oppose en cela aux buts de l'UMA, plus décentrés par rapport au Sahara.

Le début du XX^e siècle est par contre marqué de la volonté de la France d'y asseoir sa présence, dans le cadre des empires coloniaux, avec l'arrière pensée de relancer le fructueux commerce transsaharien pour contourner le canal de Suez (tombé aux mains des Anglais). Depuis Alger, la conquête est lancée dans deux grandes directions.

Le premier axe est orienté vers la partie méridionale de l'Algérie, vers le sud et le sud est.

In Salah, puis le Tidikelt et le Touat sont occupées après que des missions d'exploration encadrées militairement les aient reconnues. La route est ensuite poursuivie depuis l'Algérie jusqu'à Zinder au Niger. Des expéditions et des colonnes françaises parties respectivement d'Afrique du Nord et d'Afrique Equatoriale font leur jonction au Sahara (Timiaouine)...

L'organisation militaire s'adapte progressivement au milieu désertique et gagne en efficacité (création en 1902 des compagnies sahariennes, les troupes méharistes mobiles et indépendantes, et de commandements des oasis sahariennes). La couverture de l'armée s'étend progressivement au Hoggar (In Ziz, Djanel) puis atteint les actuelles frontières algéro-libyenne. Les opposants Touaregs sont régulièrement vaincus, mais leur mode d'action, qui les fait agir par petits groupes locaux, nécessite une vigilance et une action militaire permanente. L'introduction d'éléments motorisés, réellement opérationnels dans les années 30 (la première tentative de traversée du Sahara à motocyclette date de 1908 !), permettra enfin d'en venir à bout : cela n'est pas sans rappeler les ruptures survenues dans la maîtrise du désert avec les introductions du cheval puis du chameau.

Cette conquête et cette pacification du Sahara central se traduisent, sur le plan diplomatique, par la convention de Niamey en 1909, qui définit la frontière sud de l'Algérie (avec l'AOF dans l'ancien Soudan, c'est à dire aujourd'hui le Mali et le Niger).

Nota. On peut remarquer que la conquête algérienne vers le sud aurait pu aller plus loin que les frontières rectilignes actuelles avec la Mauritanie, le Mali et le Niger, au-delà de l'Adrar des Iforas. En effet, le Ministère de l'Intérieur, responsable de l'Algérie, l'emporta sur le Ministère des Colonies, en charge de l'AOF qui était alors impliquée dans le golfe de Guinée : en 1905, la progression des troupes de l'Armée, conduites par le général Laperrine, parties d'Alger, fut plus rapide que celle de l'Infanterie de Marine, basée à Conakry et Dakar. Le gouverneur de l'AOF fit pression auprès de Paris pour arrêter la progression du général, et réserver un sort moins favorable à l'Algérie lors de la convention de Niamey.

On a vu par ailleurs au chapitre 1.2.1.4 comment un équilibre militaire, par nomades interposés, a été trouvé à la même époque pour les frontières entre l'Algérie et la Libye.

Vers le sud et l'est, le contrôle des territoires sahariens est donc acquis dès le début des années 1930.

Dans la direction du sud ouest, la conquête expansionniste française du Sahara rencontre un obstacle géopolitique, le Maroc. Avec la traditionnelle sphère d'influence marocaine, la partie ouest du désert n'a pas de frontière bien définie.

Nota. Le traité de Lalla Marnia, conclu en 1845 entre l'empereur des Français et celui des Marocains, suite à la victoire de la France remplaçant la Turquie et suite au soutien apporté par le Maroc à Abd El Kader, ne concernait pas directement les régions désertiques mais confirmait la frontière ottomane, de la Méditerranée aux environs de Teniet El-Sassi (elle-même reprenant le tracé de la progression maximale des conquérants Turcs au XVI^e siècle, ligne qui descendait plus au sud jusqu'à Figuig).

C'est dans ce traité qu'on trouve les fameuses phrases déniaient l'intérêt de tracer des frontières dans le désert : « dans le Sahara, il n'y a pas de limite territoriale à établir entre les deux pays, puisque la terre ne se laboure pas et qu'elle sert seulement de pacage » ou « quant au pays qui est au sud des Ksours des deux gouvernements, comme il n'y a pas d'eau, qu'il est inhabitable, et que c'est le désert proprement dit, la délimitation en serait superflue ». On se contenta d'y définir les droits des deux empires sur leurs sujets respectifs, en répartissant les tribus.

Depuis l'arrivée des Français, les arrangements frontaliers dans la région restaient le fait des chefs de tribus, qui prêtaient généralement une allégeance personnelle au royaume marocain (ou qui revendiquaient une certaine indépendance). De fait, cette région, comprise approximativement entre les oueds Guir, Draa et Saoura, constituait une zone ancestrale de suzeraineté marocaine, mais sur laquelle l'autorité effective du Pacha de Marrakech fluctuait

selon sa puissance. Le Touat est finalement pris au tout début du XX^e siècle, mais la mise sous tutelle du Maroc en 1912 le met théoriquement à l'abri de nouveaux dépeçages.

Or le protectorat marocain (comme celui de la Tunisie) dépend du ministère des Affaires Etrangères français, qui cherche à protéger ce pays (« gouverner avec le mandarin », pour reprendre le mot de Lyautey). L'Algérie, sous la dépendance du Ministère de l'Intérieur, est par contre un véritable territoire français : son accroissement ne peut qu'être profitable à la métropole. Mettant à profit le flou du tracé des frontières et jouant de l'ambiguïté entre ces deux organisations administratives différentes, les autorités décident de s'approprier cette portion du désert. La région est intéressante pour le contrôle de l'intérieur de l'Afrique du Nord et l'accès au Sahara. Comme dans les confins de l'Algérie et de l'AOF en 1905, c'est finalement au plus fort et au plus rapide d'imposer sa loi, tant à Paris (où le lobby saharien imposera ses vues au détriment de celles des cercles pro-marocains) que sur le terrain.

Les troupes méharistes gagnent ainsi Tindouf en 1934, poursuivent les rezzous maures ou reguibat dans tout le désert jusqu'à l'océan puis atteignent l'Afrique Occidentale Française en rejoignant la Mauritanie. L'intervention des compagnies sahariennes franco-marocaines sera trop tardive pour s'opposer au contrôle du Sahara par les Français.

A la fin des années 1930, toute la partie occidentale du Sahara a ainsi été annexée à l'Algérie française.

La Tunisie et le Maroc n'en ont plus que des portions congrues très limitées vers le sud, alors qu'historiquement, les pouvoirs en place à Tunis-Kairouan et Fès-Marrakech y exerçaient une forte influence jusque dans ses parties les plus centrales et même au-delà.

Pour le Maroc, cette perte est d'autant plus grave qu'il a déjà été spolié de toute la partie sud de son empire traditionnel. En effet, depuis 1884, l'Espagne s'est approprié les provinces sahariennes littorales du Rio del Oro (où elle n'a fait qu'entretenir des points d'appui maritime), provinces qui ouvraient le Maroc impérial sur ses territoires mauritaniens. Qui plus est, la France a également progressivement conquis la Mauritanie dans les années 1900-1912 pour l'intégrer à l'AOF, de sorte que le Maroc se retrouve réduit à sa partie nord (littoral atlantique et montagnes), amputée de plusieurs présides espagnols sur la côte méditerranéenne. En moins d'un siècle, il a perdu toutes ses zones désertiques d'influence (75% du territoire auquel il prétendait). On comprend ainsi l'attachement des héritiers alaouites d'aujourd'hui, à défendre ou retrouver l'intégrité théorique de leur pays, ainsi que la première place accordée à ce sujet dans la constitution marocaine.

Nota. Finalement, la dynastie alaouite, à l'image de Moulay Ismaïl ou de Mohamed V, n'a jamais pu empêcher le rétrécissement continu du Maroc réel contre les influences extérieures depuis son accession au pouvoir (Hassan II mis à part). Mais sa grande force est la bonne gestion de la partie intérieure du pays depuis ses débuts. Si des événements majeurs (aléa climatiques ou sociaux) remettaient en cause les atouts intrinsèques du Maroc qui assurent sa pérennité intérieure, celui-ci serait tenté de trouver à l'extérieur de nouvelles ressources.

La colonisation italienne

Du côté libyen, l'Italie va s'engager dans une colonisation de peuplement très rapide (1911-1945), mais qui n'aura pas le temps de produire réellement d'effets au Sahara.

Humiliée de n'avoir pu obtenir le contrôle de la Tunisie toute proche et où elle avait beaucoup de nationaux, elle se lance, dans une exaltation nationaliste, à la conquête des anciennes Tripolitaine et Cyrénaïque romaines. Comme en France, l'idée de rétablir des routes vers l'Afrique noire est le principal moteur des avancées vers le sud saharien (projets de voie ferrée vers l'Afrique de l'est).

Les Italiens rencontrent d'abord une forte résistance ottomane sur le littoral tripolitain (les Turcs ne se retirent qu'après le traité de Sèvres en 1920). Ils doivent ensuite affronter les Senousis, dirigés par Umar al-Mukhtar, qui mènent une longue guérilla d'opposition en Cyrénaïque et dans le Fezzan.

Or la colonisation italienne ne prendra pas (1 million de colons seulement, beaucoup de candidats étant inquiets du manque d'eau), et restera concentrée sur le proche littoral.

Au Sahara, aucun projet n'est lancé. Tout au plus Mussolini cherchera-t-il à consolider les limites territoriales de sa colonie. Dans la guérilla contre les Senousis, 270 km de fil de fer barbelé sont posés le long de la frontière égyptienne. Dans ses relations avec la France, il confirme les frontières algéro-libyennes mais négociera aussi en 1935 un accord lui cédant la bande tchadienne d'Aozou (accord jamais entré en vigueur à cause de la deuxième guerre mondiale mais que prétextera le colonel Kadhafi dans les années 1980 pour tenter de s'approprier cette zone).

1.2.2.2. Une tentative de mise en valeur et d'appropriation définitive du Sahara français : l'O CRS

Le découpage administratif du Sahara, historiquement intégralement maghrébin et aujourd'hui réparti à la fois sur l'Afrique du Nord et l'Afrique du Sahel, s'explique par la conquête française du désert, entreprise à la fois depuis le nord et le sud. Les territoires conquis et contrôlés depuis

le littoral méditerranéen furent rattachés à l'Algérie, tandis que les régions méridionales le furent à l'AOF et à l'AEF.

Au nord, alors que le Maroc et la Tunisie se font exproprier de leurs avoirs sahariens, la colonie algérienne, divisée en trois départements strictement côtiers, est séparée du Sahara, pour lequel est créé un régime d'exception. En 1902 sont ainsi créés les Territoires du Sud. Ils sont divisés en quatre régions militaires : territoire d'Ain-Sefra (chef lieu Colomb –Béchar), de Ghardaïa (Laghouat), de Touggourt (Touggourt), et celui des Oasis (Ouargla), ce dernier recouvrant tout le Sahara central. Les territoires sont dirigés par des militaires, secondés, pour la gestion des communes, par des administrateurs civils ou des officiers des régions sahariennes. De même, les circonscriptions du désert marocain et tunisien sont administrés par des officiers des régions sahariennes.

Durant cette période, les premiers français qui s'intéressent aux potentialités du Sahara sont les explorateurs (P. de Foucault, E.F. Gauthier, Th. Monod, H. Lhote...) qui améliorèrent la connaissance d'ensemble de la région. Rapidement ils furent complétés par les géographes, en particulier des géologues (G. Flamand, C. Kilian, N. Menchikoff...) qui se lancèrent dans l'établissement d'une cartographie des sous-sols. Leurs travaux furent le préalable indispensable aux projets de mise en valeur de la région qui se multiplièrent rapidement. La principale réussite de l'entre-deux guerres fut le début de l'exploitation des houillères de Colomb-Béchar.

Mais jusqu'à la fin des années 1940, la plupart des tentatives avortèrent, faute de données économiques fiables et raisonnées (entre Gao et Colomb-Béchar, une des principales routes du commerce transsaharien, il ne se transportait annuellement qu'environ 2000 tonnes de marchandises, ce qui condamnait les projets de voie ferrée, indépendamment de l'augmentation du trafic qui en aurait résulté).

En 1950, le gouvernement créa le comité d'étude des zones d'organisation industrielle de l'Union française, ce qui signa le début du développement rationnel du Sahara. Le comité ZOIA, dirigé par E. Labonne, était en charge du développement des zones stratégiques en Afrique, dont celles des parties nord est du Sahara français (Algérie-Tunisie) et nord ouest (Algérie-Maroc). Cette dernière zone, depuis la région de Colomb-Béchar, la plus développée à l'époque, devait servir de pilote aux autres.

Pour aller au-delà de ces simples compétences de bureau d'étude, on créa ensuite le Bureau Industriel Africain. Chargé de l'exécution et de la conduite des projets économiques, il était composé d'administrateurs publics et de représentants de l'industrie, et jouissait d'une certaine

autonomie financière. De fait, il se consacra surtout à poursuivre la prospection des sous-sols (en particulier ceux des confins algéro-marocains), à préparer le régime juridique et administratif des investissements au Sahara et à encourager la recherche pour la mise en valeur du désert (énergie solaire, pluie provoquée, etc.). Le BIA était assisté d'organismes mixtes public/privé, financés en grande partie par le Parlement : bureaux des recherches minières spécifiques (pour l'Algérie, le Maroc et les régions du Sahel), bureau de recherche de pétrole (créé dès 1945, il entreprend des campagnes d'exploration et de forage systématiques et assiste les compagnies pétrolières françaises naissantes), commissariat à l'énergie atomique (prospection des gisements de métaux rares, notamment d'uranium dans le Hoggar).

La multiplication des projets économiques rend néanmoins la gestion du développement des activités sahariennes compliquée pour l'état français, tant pour la coordination interne des affaires nord africaines qu'au niveau politique et diplomatique. Sur ce dernier plan en effet, la dé-colonisation est amorcée partout dans le monde et les populations africaines commencent à réclamer leur indépendance. Or le Sahara, en expansion, est alors en passe de venir une zone d'intérêt économique et stratégique de première importance pour la France, qui projette d'y réaliser d'immenses investissements, d'y exploiter le pétrole que l'on commence à découvrir et dont on pressent la taille des réserves²⁷, et bientôt d'y conduire des expérimentations nucléaires. La solution est trouvée en la création d'un organisme de partage de la région. Le Sahara serait détaché de l'Algérie et resterait propriété de la France, mais bénéficierait en partie aux états maghrébins et sahéliens, déjà indépendants ou en passe de l'être. Il s'agissait aussi de contrer l'action du FLN dans la Wilaya VI.

L'Organisation Commune des Régions Saharienne est ainsi créée en janvier 1957²⁸. Il s'agit de fédérer, par des liens économiques et sociaux qui doivent orienter l'aménagement du désert, les pays colonisés qui le bordent (le Maroc, la Tunisie et la Libye n'en font donc pas partie, tandis que la Mauritanie, qui jouit d'une certaine autonomie depuis 1956, préfère ne pas y participer). Encadrée par une haute commission de coordination, représentative des nations participatives, dirigée par un comité technique et un délégué général, l'OCRS reprend en fait les structures spécialisées du BIA et du ministère de l'Algérie. Agissant comme maître d'œuvre, elle développe tous les ressorts de l'aménagement du territoire (transports, télécommunication, agriculture et hydraulique, secteurs industriels et énergétiques). De fait, la politique de cette région continue surtout à poursuivre la politique territoriale française, l'OCRS dépendant du Ministère du Sahara, créé en juin 1957, et les Territoires du Sud devenant la même année deux

²⁷ voir annexe 24 : cartes de l'exploitation pétrolières par l'OCRS dans le milieu des années 1950

²⁸ voir annexe 25 : carte des régions couvertes par l'OCRS

départements (la Saoura et les Oasis) : le lobby saharien reste très influent en France et il est hors de question, dans les années d'après guerre et d'indépendance, d'abandonner le Sahara.

Durant la quinzaine d'année que dura cette politique, le développement du désert connut une accélération rapide qui allait marquer l'Afrique du Nord et lui donner une nouvelle dimension géopolitique en la dotant de nouveaux atouts. C'est l'époque des premiers champs de pétrole et des pipe-lines vers le littoral algérien ou tunisien, de nouveaux puits profonds dans les nappes d'eau souterraines, d'un essor des mines dans les piémonts atlasiques, accompagnées de structures industrielles, agricoles et de transport modernes. L'étude scientifique des régions les plus reculées est entreprise... ainsi que celle parfois de projets extraordinaires (cf chapitre 2.2). La région symbolise aussi, au début des années 1960, l'accession de la France au rang des grandes puissances mondiales, avec les premières explosions atomiques, aériennes puis souterraines, près de Reggan, dans le Tanezrouft. La présence française importante (infrastructures, personnel) dans cette région enclavée la dynamisera sensiblement.

Cette active politique de développement, favorisée par les progrès scientifiques et techniques d'une part, par les ambitions de la France d'autre part, allait néanmoins se heurter à des problèmes financiers (les investissements requis sont considérables et dépassent largement le budget français) et de stabilité politique internationale. En accédant, par la lutte ou pacifiquement, à leur indépendance, les pays maghrébins déniaient au lobby français son rêve de conserver un Sahara national et partagé. On peut d'ailleurs se demander aujourd'hui quelle aurait été la viabilité d'un tel domaine, si riche soit-il, enclavé et sans accès maritime. Toujours est-il qu'en développant le centre d'expérimentation nucléaire de Polynésie, la France en diminuait l'importance stratégique, et y était soudainement moins attachée (le pétrole n'étant finalement pas à l'époque une activité rentable dans le désert).

1.2.2.3. Le problème des frontières dans le désert ressurgit à l'indépendance

Avec le retrait français et l'élimination italienne, les Maghrébins redeviennent maîtres chez eux et entreprennent la reconstruction de leurs pays, qui passe par la reconnaissance de leur identité et de leur domaine de souveraineté. Or s'il y a consensus sur les frontières de la bande littorale, dont les tracés sont anciens et ont globalement été confirmés par les colonisations turque et européenne, le découpage du Sahara résulte de conquêtes d'expansion militaires, politiques et économiques, au seul profit des anciennes puissances occupantes, ce qui va créer des dissensions dans le Maghreb indépendant dont on envisageait qu'il s'unifierait rapidement. En effet, la

définition des limites territoriales et leur bornage dans le désert vont empoisonner durablement les relations diplomatiques entre des pays renaissants, qui retrouvent leurs anciennes prétentions et renouvellent leurs ambitions.

La décolonisation ayant été mouvementée, rapide et parfois brutale, les frontières administratives sont léguées telles quelles aux nouveaux états, faisant fi de la grave discontinuité entre l'équilibre maghrébin antérieur et l'apparition de nouvelles puissances locales.

Les chancelleries des nouveaux gouvernements vont alors s'opposer dans le désert en s'appuyant sur deux logiques territoriales : la reconnaissance de droits historiques anciens ou la justification des luttes récentes, parfois en jouant alternativement sur chacune des deux selon les zones, peu conciliables dans ces régions désertiques vides d'hommes, où les revendications et l'idéologie des capitales ne peuvent que l'emporter sur l'autodétermination des populations locales. Quasiment chaque frontière coloniale d'Afrique du Nord va alors être l'objet, au moins sur une partie de ses tracés, de politiques d'affirmation (les confirmer avec son voisin), de contestation (les redéfinir pacifiquement) ou d'infirmité (les ignorer et les repousser). Aux ressorts historiques et idéologiques s'ajouteront les nouvelles potentialités économiques qui vont encore attiser les ambitions des pays sur le Sahara. Pour couper court à ces mésententes et éviter une nouvelle horogénèse, l'Organisation de l'Union Africaine nouvellement formée, vers laquelle se retourneront les pays maghrébins dans les années 1960, prononça la règle de l'*uti possidetis juris*, c'est à dire de la légitimité et de l'intangibilité des ex-frontières coloniales.

Du fait de ce statu quo, les nombreuses revendications sahariennes resteront longtemps irrésolues et vont devenir des zones de conflictualité ou de différends, véritable « bataille » stratégique couvrant toute la région.

La « bataille » stratégique du Sahara.

-Dès les années 1960, l'Algérie indépendante obtient une première confirmation des ses frontières coloniales avec le Mali et le Niger ; mais la réalisation effective du bornage prendra une décennie.

Le respect de ces accords se heurte aux migrations transfrontalières des nomades, qui refusent les nationalités que les capitales veulent leur imposer. Le problème des Touareg est maintenant en passe d'être résolu (ils ont presque réussi, avec le temps, à faire reconnaître leur particularisme). En revanche la question de la rébellion Toubou est toujours d'actualité dans le Djado, région nord du Niger débordant sur le Tchad, l'Algérie et la Libye. Malgré l'élimination de son chef, le commandant Chahaï, en septembre 2001, le mouvement rebelle des Forces Armées de la Région du Sahara reste actif et suscite un regain d'intérêt sur ces frontières.

-Les relations algéro-marocaines sont très rapidement empoisonnées par le litige frontalier portant sur les anciennes provinces sahariennes marocaines de Tindouf conquises par la France au profit de l'Algérie.

Pendant la guerre d'indépendance, il avait été convenu entre le GPRA et le pouvoir marocain de laisser la France en dehors du règlement de cette affaire (la proposition de la France de céder au Maroc ces territoires en échange de la cessation du soutien chérifien à l'ALN est repoussée par Mohammed V qui soutient ses voisins en guerre). Les chefs algériens de l'époque s'engagèrent à rétrocéder ces territoires sitôt au pouvoir. Or en 1963, profitant de la force de leur combat pour l'indépendance et de la légitimité acquise sur la scène internationale, et s'appuyant sur l'attitude ancienne et conjoncturelle de la France (le général de Gaulle parla en 1961 du « caractère algérien du Sahara »), les nouveaux chefs de l'Algérie, emmenés par Ben Bella, ne donnèrent pas satisfaction au Maroc. L'affaire allait vite dégénérer, le parti nationaliste Istiqlal marocain affichant ouvertement des revendications sur la bande de Colomb-Béchar à Tindouf. A l'automne 1963, les Forces Armées Royales marocaines d'Hassan II se lancèrent vers Tindouf et Figuig contre la jeune Armée Nationale Populaire algérienne. Commencée avec succès par les marocains comme une rapide guerre de mouvement, la « guerre des sables » dégénéra en une guerre de position. Des médiations arabes et africaines la firent rapidement cesser, mais sans qu'aucun accord n'intervienne entre les deux pays pour régler le différend, qui reste encore un sujet épineux au Maroc²⁹. Pour les Algériens, l'enjeu central est alors d'obtenir une démarcation avec leurs voisins vindicatifs entre Tindouf et Figuig.

Au début des années 1970, les chefs d'état algérien et marocain parviendront à un accord de principe (traité d'Ifrane en 1969 et convention de Rabat en 1972), définissant la frontière sur le talweg de la hamada surplombant la rive sud de l'oued Draa, se prolongeant sur la hamada du Guir et suivant la crête du djebel Grouz jusqu'à Figuig. Cet accord fut ratifié par l'Algérie dès 1973, en marge des prémices de l'affaire du Sahara Occidental (premières escarmouches entre indépendantistes du Polisario et forces espagnoles). Depuis, le Maroc fait traîner les choses. Les réticences pour le reconnaître officiellement et le faire ratifier ont été multiples (le *dahir* afférent –loi- n'ayant été soumis au parlement qu'en 1993) ; en 2003, le bornage de la frontière n'est toujours pas effectué

Enfin, l'affaire du Sahara Espagnol³⁰ prit les devants de la scène, avec la Marche Verte et l'annexion progressive des provinces jusqu'aux frontières mauritaniennes. Nous ne détaillerons

²⁹ voir annexe 26 : carte des grandes étapes de la réunification du Maroc

³⁰ voir annexe 26 : carte des grandes étapes de la réunification du Maroc

pas ce volet dans cette étude, bien que depuis l'invasion et la guerre elle-même, les opérations de développement y soient le mode d'action principal (avec un coût financier considérable) de la stratégie marocaine de ralliement des populations indigènes sahraouies ou de promotion de l'émigration marocaine vers ces contrées. Le développement de la région est, avec les droits historiques ancestraux, le principal atout diplomatique du Maroc pour se justifier sur la scène internationale (les Espagnols n'y ayant pas beaucoup investi). Il espère bien par ailleurs éluder par le développement, en faisant venir davantage de Marocains, le débat actuel (autonomie temporaire, indépendance, referendum avec les seuls autochtones ou étendu...).

L'Algérie voit d'un mauvais œil cette annexion, sur le plan purement diplomatique d'une part, mais aussi sur le plan économique ou de l'aménagement du territoire d'autre part. La présence marocaine lui barre l'accès de ses minerais vers le proche littoral atlantique, comme lui interdit tout projet de désenclavement du grand sud saharien vers cette façade.

-En 1980, pour mater le « coup » de Gafsa (commando sécessionniste et émeutes populaires) fomenté par Tripoli et contrer les prétentions territoriales libyennes sur tout le sud tunisien, la Tunisie dut y envoyer l'armée puis la redéployer dans cette région désertique. Ensuite elle eut recours à la France pour affirmer, sur la scène internationale, son entière souveraineté sur sa région. Ces litiges furent définitivement résolus par un accord signé en 1990.

En 1983, après avoir développé une alliance avec son voisin algérien pour contenir les ambitions libyennes, la Tunisie obtint un accord frontalier définitif entre El Borma et Gafsa (affaire de la borne 233 et du grand erg oriental, liée en particulier à un gisement pétrolier et à son exploitation par les deux parties). Ce règlement fut obtenu en échange de la pose d'un oléoduc reliant les champs algériens du nord est au terminal de Gabès et de royalties afférentes, alors que l'Algérie entreprenait une seconde horogénèse.

-Après avoir initié un processus d'apurement dans les années 1970, l'Algérie a réexaminé toutes ses frontières sahariennes et est parvenue une série d'accords avec ses voisins, sauf avec le Maroc (qui gelait l'accord de 1972 et avait envahi le Sahara Occidental) et avec la Libye (plusieurs tentatives infructueuses en 1984-85). Cette politique l'a conduit à confirmer les bornages en place (ceux avec le Niger et le Mali, effectués en 1971 et 1970 par l'armée algérienne) ou à les modifier quelque peu et à les réaliser effectivement (avec la Tunisie et avec la Mauritanie). Ce processus fut exemplaire, car il ranima la légitimité de ces frontières, et

permet à l'Algérie d'affirmer sa politique dans le Sahara central aux yeux de ses deux rivaux latéraux.

Vis à vis de ces derniers, l'Algérie entreprit par la suite un contrôle et une fortification des sections non démarquées les plus menacées, en ayant recours à des moyens techniques sophistiqués (systèmes de détection) et en redéployant ses troupes (à la fin des années 1980, 25000 hommes et 200 chars étaient stationnés face au à la Libye, le double face au Maroc). Les Algériens furent d'ailleurs accusés par les Libyens d'avoir avancé la frontière.

-Dans les années 1980, la Libye chercha à contrôler le tiers nord du Tchad (où elle exerçait une tutelle de fait depuis plusieurs années) et à prendre la bande d'Aouzou. Elle argua des vieux accords franco-italiens obsolètes et s'appuya sur la présence de la Senoussya au sud du Tibesti (Faya-Largeau, Ain Galakka, Gouro...) jusqu'en 1913, date à laquelle elle fut battue par l'armée française. Cette affaire prit fin avec la victoire tchadienne (soutenue par la France) et le règlement juridique définitif prononcé par le Tribunal International de La Haye en 1994.

Avec la même argumentation, la Libye continue, mais de façon plus discrète, de prétendre sienne la bande frontalière algérienne (et en partie nigérienne) près de Djanet, en face de Ghat et Tummo, qu'elle entend même prolonger d'une part au nord jusqu'au tripoint avec la Tunisie et d'autre part vers l'ouest jusqu'au Tassili des Ajjer et à la région d'In Amenas.

D'une manière générale, les problèmes des confins sahariens sont un sujet sensible pour les autorités libyennes. Avec le colonel Kadhafi, aux origines bédouines, elles envisagèrent un temps de déplacer leur capitale à Joufra, à 600 km de Tripoli, en plein Fezzan désertique, pour se rapprocher de leur ancienne sphère d'influence africaine, qui descendait jusque sur les berges kanimies du lac Tchad...

1.3. Des finalités nationales inconciliables malgré des intérêts extérieurs stabilisateurs

1.3.1.Géopolitique entre acteurs locaux

1.3.1.1.Des rapports entre acteurs spécifiques au milieu considéré

Liminaire. Nous n'avons pas la prétention de dresser un tableau psychologique des Maghrébins et des Sahariens, non seulement car nous n'en avons pas les compétences ou les diplômes, mais aussi car notre connaissance sensible de l'Afrique du Nord et de ses habitants est quasi nulle. Nous nous appuyons sur des informations de la littérature que nous avons simplifié en quelques grands traits.

De même, les schémas des politiques menées par les pays tels qu'ils sont ici décrits ne sont que des déductions faites à partir de divers auteurs et d'une analyse personnelle.

La pensée ici retranscrite est celle de l'auteur de ce mémoire ; elle n'engage que lui. Si elle devait blesser un de mes camarades maghrébins par sa fausseté, l'auteur ne demanderait qu'à être détrompé.

Dès le XVI^e siècle, le célèbre sociologue arabe Ibn Khaldun voyait l'histoire de l'Afrique du Nord comme une succession de régimes établis par des bandes de réformateurs religieux militants en surnombre qui déferlaient du désert, s'adoucissaient à mesure qu'ils s'adaptaient à la vie urbaine de derrière les montagnes, et devenaient à leur tour la proie de la vague suivante de guerriers fondamentalistes sahariens

Depuis, la situation des pays s'est stabilisée sur le plan interne (les populations du Sahara ne sont plus une menace directe pour les capitales établies sur le littoral). Mais les régimes au pouvoir ont développé de nouvelles ambitions nationales, dans lesquelles le désert joue un rôle majeur. Le surcroît d'étendue territoriale qu'il apporte aux pays maghrébins, ancrés sur leur littoral utile, en fait un atout supplémentaire majeur dans la partie qui se joue. Dans les années 1960, on disait que la profondeur territoriale des pays décolonisés était une chance car elle était indispensable aux états modernes. Encore faut-il connaître la valeur de cette carte maîtresse et si besoin la développer, dans l'optique de la dévoiler ou de la jouer à bon escient.

Le Sahara de toujours a été marqué d'oppositions successives, ou plutôt de rencontres et de dualismes : carrefour des races et des ethnies, des religions et des civilisations, territoire traditionnel de l'opposition entre nomades et sédentaires, région des oasis et de l'aridité, terre d'allégeances et de conquêtes, pays de liberté ou champ ouvert au dirigisme, terroir de dénuement et de richesses... Le Sahara d'aujourd'hui est l'héritier de complémentarités de tous ordres qui donnent à sa géographie humaine de multiples facettes.

Néanmoins le milieu naturel reste inhospitalier. Confrontés à cette hostilité définitive de leurs patries respectives, les hommes et les Etats d'Afrique du Nord ont développé des mentalités particulières et des attitudes politiques élaborées mais complexes, qu'il importe de résumer pour mieux comprendre et nuancer le jeu géopolitique local.

Des caractères pervers par le désert.

Sans entrer dans les détails, on peut figurer les mentalités maghrébines, marquées par la géographie du désert et par son histoire, par un étroit mélange de méfiance ou de jalousie envers son voisin d'une part, et d'hospitalité envers le visiteur d'autre part.

Dans le désert où il n'y a rien, il n'y a rien à donner ni à partager, sinon un peu d'eau et de thé. La qualité et la chaleur de l'accueil envers les personnes de passage sont à la mesure de l'égoïsme et de l'avarice envers ses voisins, inévitablement induits par les nécessaires économies de tous ordres à réaliser dans cet environnement de dénuement, sinon de misère. Celui qu'on aide risque en effet de nous prendre la rare ressource dont on aurait pu soi-même profiter...

L'homme du désert est face à lui-même ; il doit compter avant tout sur ses propres efforts pour survivre. Comme il est hors de question de dépendre des autres ou de les rendre dépendant de soi, les habitants du désert doivent cacher leurs faiblesses et leurs forces. Cela requiert et développe la discrétion, qui se pervertit en comportements de cachotterie et de jalousie. Chacun doit donc défendre son avoir, réel ou potentiel, quitte, en cas d'absolue nécessité, à se regrouper temporairement avec sa famille, sa tribu ou son clan. Les engagements sont alors restreints à un petit cercle, et sont de circonstance. Il est hors de question d'aider l'autre à se développer si on n'y a pas un intérêt supérieur soi-même.

« Donne ton fils avant de donner ta terre ». « Moi contre mon frère, mon frère et moi contre mon voisin, etc. ». Les proverbes résument ce trait de caractère, essentiel à la compréhension des freins à un développement commun au Sahara.

Les gens ont également en mémoire les raids dévastateurs contre les oasis, les ksars, les centres de négoce : les sédentaires les redoutent, tandis que les nomades et les conquérants l'envisagent. La razzia est un moyen rapide pour s'enrichir lorsqu'on n'a pas le temps de développer ses activités dans le désert, mais c'est aussi le meilleur moyen de ruiner durablement une région (comme le Fezzan à l'époque médiévale). Les mentalités sont aujourd'hui mêlées ; on est à la fois voleur et volé, envieux et sur la défensive. Dans un registre voisin, les attitudes sont parfois dignes du cloche merle : ne pouvant développer soi-même telle affaire tandis que l'autre le fait et va y prospérer, on va tout faire pour le gêner, lui dénier ses droits, avec le secret espoir de pouvoir plus tard se consacrer soi-même à ce projet... Ou parfois on s'oppose, au moins dans d'interminables palabres, sur les droits de l'autre et sa liberté d'activité, par exemple sur les limites de propriété ou sur des droits de passage (voir par exemple la résolution des affaires liées à l'exploitation de ressources souterraines à cheval sur une frontière), avec l'espoir d'en tirer un profit indirect.

Finalement, le comportement rémanent dans le désert est qu'on s'adapte en permanence à ce qu'il est possible de faire ou d'obtenir. On veut rester libre, tout en cherchant à tirer le maximum des situations présentes. Tel des bédouins lunatiques, on change d'avis selon les circonstances, les alliances, ses espoirs ou ses craintes.

L'autre grand trait de l'imaginaire maghrébin est celui de la spiritualité, facteur non spécifique au désert mais qui y a trouvé des conditions très favorables à son développement. La supériorité spirituelle ne coûte rien, mais permet d'exercer des influences indirectes. Elle fut essentiellement religieuse (les mystiques de l'Islam ont été nombreux dans le désert : zaouïas, confréries, marabouts), mais peut revêtir d'autres aspects : grandeur d'âme, aura diplomatique, etc. Beaucoup de Mauritaniens sont ainsi particulièrement fiers de leurs origines arabes, yéménites ou irakiennes, et en tant que descendants Bani Hassan (guerriers arabes) se disent supérieurs aux tribus berbères autochtones et aux populations noires indigènes. Les rois marocains vantent la généalogie de leur dynastie alaouite, remontant en droite ligne au Prophète par sa fille Fatima et son gendre Ali, pour prétendre au titre de Commandeur des croyants. Le colonel Kadhafi dirige la prière dans les mosquées du Sahel en tant qu'héritier de la Senoussya...Même la relative humilité algérienne, valorisée depuis les dures luttes pour l'indépendance, est devenue un facteur de rayonnement au sud du Sahara ! Les Tunisiens affichent quant à eux leur réussite économique et sociale.

Lors d'un affrontement dans le désert, il s'agira donc surtout de ne pas perdre la face, mais d'afficher sa supériorité, de maintenir sa réputation ou son honneur, d'explicitier la pureté de ses intentions.

Des géopolitiques sahariennes de l'exister, de l'avoir, de l'être

On retrouve indéniablement ces traits de caractère dans la conduite des affaires diplomatiques entre les états maghrébins, chaque régime se disant saharien (sauf en Tunisie). Mais les projets politiques des pays tiennent d'abord compte à la base de leurs situations générales respectives.

Pour rester synthétique, on peut dire que les pays adaptent leurs géopolitiques du désert, sur les plans extérieur et intérieur, à leurs grands équilibres internes actuels (économie, démographie...), à leur géographie (positions respectives, taille des territoires et disponibilité des ressources sahariennes), à leur histoire (récente et lointaine), et à leur psychologie propre. Leurs modalités de développement du désert sont directement issues des ambitions qu'ils y projettent.

La Mauritanie, qui était encore politiquement fragile il y a peu, est maintenant à la recherche d'une sécurité économique et sociale. Elle compte sur de nouvelles sources de revenus en se tournant vers l'océan (hydrocarbures en off shore et pêche) et l'Afrique humide (commerce, agriculture). Sa situation financière ne lui permet pas de relancer ses activités dans le Sahara, qui nécessitent beaucoup d'investissements humains et matériels. Pour ces contrées, il s'agit surtout de gérer l'industrie des ressources minérales et de poursuivre leur exploitation. Le jeu de la Mauritanie au Sahara est donc simplement une géopolitique de l'exister, face à ses voisins. Elle n'y envisage pas de développement particulier.

L'Algérie et le Maroc sont engagés tous deux engagés au Sahara dans des géopolitiques de l'avoir, à ceci près que l'un y a beaucoup, et l'autre, malgré son extension au Sahara Occidental, finalement assez peu. Les deux grands états-nations forts du Maghreb cherchent à exploiter au mieux leurs territoires et à y affirmer encore leur présence.

Les Algériens ont poursuivi depuis leur indépendance une active politique de développement, qui n'a pas porté tous les fruits escomptés mais qui a apporté dans le désert les progrès les plus consistants (en valeur absolue) de toute l'Afrique du Nord. Le Sahara n'y est plus vraiment une région enclavée par rapport au reste du pays, bien qu'il conserve ses particularités. C'est surtout le poumon économique de l'économie algérienne, qui est aujourd'hui en majeure partie dépendante des ressources en hydrocarbures de l'intérieur. La possession de l'intégralité des territoires du sud est donc vitale. La stabilité de la partie ouest de ces derniers prend de plus en plus d'importance, puisque c'est une région encore peu explorée et pas du tout exploitée à l'heure actuelle. L'amélioration des techniques permettra certes de faire de nouvelles découvertes dans les parties actuellement productrices de pétrole et de gaz (centre, est et nord est), mais les réserves de long terme y sont déjà bien entamées. Un jour ou l'autre, il faudra bien commencer la mise en valeur des sous-sols (gisements miniers identifiés et réserves potentielles d'hydrocarbures) de la région de Tindouf, qui a été retardée jusqu'ici.

Si l'Algérie apporte toujours son soutien politique à la Mauritanie, il semble qu'elle ait pris du recul avec le Polisario bien qu'elle accueille toujours les réfugiés Sahraouis. Avec ses voisins méridionaux, elle récolte les fruits de sa politique d'ouverture menée depuis 20 ans, qui, grâce entre autres à la route transsaharienne maintenant goudronnée pour sa partie, devrait être un nouveau facteur de développement saharien. Vers l'est, les relations sont bonnes avec la Tunisie,

mais sont au point mort avec la Libye, dont les prétentions territoriales frontalières sous-jacentes gênent quelque peu le développement. La région reste donc sous-encadrement militaire.

Sa politique de l'Algérie sur son territoire reste donc dans l'ensemble une logique d'affirmation de ses compétences, pour bien en marquer la possession. Bien qu'apaisées, les tensions résiduelles avec ses deux voisins freinent donc son développement au Sahara.

Le Maroc n'a quant à lui pas encore fait de ses provinces sahariennes un atout majeur. Son économie est équilibrée (les activités agricoles, industrielles et tertiaires dans le nord sont actives) et lui évite une dépendance vis à vis du désert. *Per se*, le désert présente assez peu d'intérêt économique. Excepté le gisement de phosphates de Bou Cra, qui complète la production marocaine (son commerce procure au Maroc une de ses premières sources de devises), les autres ressources du Sahara marocain (cuivre, fer) ne sont pas exploitées car finalement peu rentables. Les véritables richesses de cette région sont donc le tourisme et la mer (90% des prises côtières). De fait, les provinces désertiques coûtent encore bien plus qu'elles ne rapportent. Cela pourrait devenir un facteur de déséquilibre dans les finances marocaines. La population admet de moins en moins cette logique d'investissements apparemment sans fin, malgré son attachement patriotique à ces régions éloignées. Le gouvernement semble d'ailleurs s'engager progressivement dans une redistribution de ses priorités, en favorisant à nouveau des régions déshéritées du nord.

L'aménagement du territoire et la présence du Maroc au Sahara Occidental ont cependant été très importants pendant 25 ans, ce qui a permis, sur le terrain, de bien consolider la nouvelle possession marocaine aux yeux de ses voisins. Dans sa géopolitique de l'avoir, le royaume chérifien poursuit néanmoins le développement du désert, à un rythme certes ralenti, mais en se fixant de nouveaux objectifs (recherche de pétrole off shore). Si ces derniers ne devaient pas être atteints dans un futur proche, on pourrait alors assister à une relance de sa stratégie de remembrement (cf para 1.3.1.3).

On peut enfin caractériser le jeu libyen au Sahara par une géopolitique de l'être. Peu peuplée et reconstruite dans un certain tumulte intérieur aboutissant à la mise en place d'un pouvoir central fort, la Libye apparaît comme un immense « émirat » dans le Maghreb. Presque intégralement bâtie sur le désert, son économie est déséquilibrée mais en bonne santé financière. Le pétrole rapporte beaucoup de devises. Le pouvoir du colonel Kadhafi, après de multiples péripéties sur la scène internationale, parfois durement réprimées mais dont il s'est toujours sorti, peut afficher une relative réussite du développement du pays. Ses possessions territoriales ne sont pas

menacées (c'est plutôt la Libye qui constituerait une menace) et les investissements dans les hydrocarbures (essentiellement du pétrole, près des côtes) y sont rentables : cette conjonction de conditions favorables a permis de consacrer beaucoup d'investissements aux régions de l'intérieur, Fezzan et désert de Libye, qui apparaissent aujourd'hui comme désenclavées et connaissent une activité humaine importante (agriculture irriguée, commerce, transports...). La grande rivière artificielle est à la fois un succès technique et un succès fédérateur pour le pays, le désert alimentant le littoral en eau. Finalement, on ne peut reprocher à ce régime que les déséquilibres sociaux qu'il connaît, mais cela ne concerne qu'indirectement cette étude.

Ayant globalement atteint ses objectifs intérieurs, le régime libyen peut ainsi se lancer dans des projets extérieurs et fédérateurs. Déçu par la Ligue Arabe et par l'Union du Maghreb Arabe, le colonel Kadhafi s'est lancé dans le projet de Communauté des Etats Sahélo-Sahariens. Il veut faire de cet ensemble africain et musulman la véritable identité de la région, dont le désert et l'Islam sont les points communs. Indépendamment des ressorts purement politiques ou religieux de cette opération, le développement économique du Sahara serait la pierre angulaire du projet. En outre, la Libye a longtemps soutenu les populations nomades du désert (des Touaregs aux Sahraouis), dont il vantait la liberté par rapport aux frontières de ses voisins.

En ayant dépassé le stade de la possession du territoire et du développement économique du désert, la Libye s'est libérée de ses contraintes. Le Sahara devient alors pour elle un espace de liberté, où elle peut donner libre cours à ses rêves et essayer de construire des projets ambitieux sur le plan humain.

Dans une certaine mesure, la Tunisie a également une géopolitique de l'être vis à vis du Sahara. Elle est moins concernée que ses voisins par le désert (en superficie et en dépendance) du fait de son héritage historique et de son dynamisme économique sur le littoral. Elle dut certes vivement réagir auprès de ses voisins immédiats dans les années 1980 suite à des différends frontaliers. Mais depuis, globalement, les problèmes qu'elle rencontrait dans le désert ont été résolus par une politique active de développement économique et humain.

Bien qu'elle n'apparaisse souvent que comme un petit état, on ne peut que noter qu'elle est occupée souvent des premiers rôles lorsqu'il s'agit d'affronter les problèmes que pose le Sahara (dans l'affaire du Sahara Occidental et de la création de l'UMA elle joua les conciliateurs ; dans la lutte contre la désertification elle fait figure de modèle). Son attitude par rapport au désert s'apparente donc à une géopolitique de l'être, en ce sens que la Tunisie sait en être

indépendante ; affichant une maturité certaine, elle n'en fait qu'un facteur de développement, qu'il faut traiter comme les autres, sérieusement.

1.3.1.2. Les politiques de compétence : le développement du désert et l'aménagement et du territoire comme moyens de contrôle

La problématique du développement

La notion juridique de compétence territoriale théorise la frontière comme une délimitation symétrique de compétences égales. Au Sahara, cette théorie prend une dimension particulière. En effet, dans les étendues du désert, immenses et vides, ne pas soutenir quelques mètres linéaires de frontière signifie prendre le risque de s'ouvrir à l'autre sur des centaines de kilomètres de profondeur. On le voit avec les prétentions libyennes dans le coin sud est de l'Algérie, qui pour un tracé qu'il faudrait repousser un peu à l'ouest, espère récupérer jusqu'à la région d'In Salah ! De même, le Grand Maroc recouvrirait le tiers occidental du Sahara, de la mer d'Alboran au fleuve Sénégal ! Schématiquement, pour défendre la ligne frontalière, il faut défendre l'ensemble car l'enfoncement serait inexorable.

Pour assurer leurs frontières, les pays maghrébins doivent donc occuper ostensiblement tout le territoire qu'elles incluent, y afficher leur compétence et leur souveraineté. C'est ce qui explique l'impérieuse nécessité d'aménager le territoire et de développer les régions de l'intérieur, qui n'ont donc pas comme seule fonction de subvenir aux besoins du littoral par des industries d'extraction (eau, mines, hydrocarbures).

C'est pourquoi tous les pays maghrébins ont eu au moins à une époque ou continuent d'avoir des géopolitiques de l'avoir au Sahara. Le développement y a donc une fonction défensive.

Mais à ce stade surgit la problématique du développement, car il peut être perçu, de l'autre côté de la frontière, comme offensif. Si on parvient à exploiter tout son propre territoire, dans un tel milieu naturel, c'est qu'on a des moyens très importants et une volonté à toute épreuve. On est alors suffisamment puissant pour exploiter le territoire de l'autre, qui se sent menacé dans son avoir.

L'exemple de l'influence libyenne sur le sud tunisien pendant les années 1970 est révélateur. A l'époque du coup de Gafsa, la majeure partie de l'alimentation électrique provenait de Libye ; la population, habitant une région plus proche de Tripoli que de Tunis, se sentait des affinités

libyennes ; la plupart des émigrés tunisien en Libye étaient originaires de cette région ; les Libyens y avaient installé, à El fatah, une de leurs plus grandes universités... Les tentations centrifuges étaient donc nombreuses.

Le développement du Sahara, qui répond à des nécessités économiques nationales, est donc aussi une menace pour l'union maghrébine. L'économie, un des buts de l'intégration, porte aussi contradictoirement en elle le germe de l'impossibilité de l'UMA.

Aménagement et contrôle du territoire

A la décolonisation, 90% de la superficie du Sahara était inoccupée, sinon inoccupable. Les états maghrébins ont donc cherché à doter leurs territoires désertiques respectifs d'un maillage serré entre les zones occupées pour y développer leur influence. Cette politique se poursuit encore aujourd'hui, entremêlant davantage les vides et les pleins.

Les réactions algériennes aux visées libyennes dans le Hoggar en sont une bonne illustration. Elles conduisirent à une nouvelle gestion de tout l'espace saharien menée dans le cadre d'une vaste politique nationale.

Jusqu'au milieu des années 1980, la Wilaya de Tamanrasset couvrait par exemple une superficie de 500 000 km² (soit à peu près celle de la France !). En 1984, le nombre des wilaya sahariennes fut multiplié par 3 (il y en a maintenant 45). On procéda en parallèle au désenclavement du grand sud par la construction d'aérodromes civils et militaires et on accéléra le goudronnage de la Transsaharienne³¹. Dans le même temps on procéda à l'ouverture d'une rocade partant de Djanet et longeant la frontière libyenne.

La plupart de ces travaux furent pris en charge par l'armée algérienne, qui reprit en cela la politique de développement entreprise en son temps par l'armée française.

On pourrait également citer les innombrables tâches de travaux publics exécutées par les soldats marocains au Sahara Occidental. Ou encore la réorganisation des politiques sociales et des politiques de développement du sud tunisien par les administrations de Tunis après 1980, accompagnées d'un redéploiement de l'armée tunisienne qui s'y attache depuis à multiplier ses activités « civiques » (lutte contre la désertification par exemple). L'inauguration en grande pompe, par le colonel Kadhafi et ses invités, de la route transsaharienne libyenne goudronnée jusqu'au Tchad et au Niger, fut aussi un message fort.

³¹ voir annexe 26 : cartes des infrastructures de transport dans le Sahara algérien (temps de trajet, liaisons aériennes, Transsahariennes...)

Les réseaux d'infrastructures constituent donc l'objectif des politiques d'aménagement du territoire. En désenclavant une région, on la contrôle et on la sécurise. Compte tenu des contraintes du milieu, les investissements nécessaires, humains et matériels, financiers et techniques, sont importants. En général ils sont bien acceptés par les populations du littoral, car on en attend des bénéfices non seulement sur le plan extérieur, mais aussi sur le plan intérieur : dans les esprits, le Sahara est à la fois synonyme de patrie, de terre des origines, et de richesse.

En outre, pour accomplir et soutenir ces politiques, il faut du monde dans le désert. L'urbanisation du désert est un des volets de ces politiques. Elle permet de créer des centres de gravité régionaux : Laayoune compte 170 000 habitants, Tamanrasset plus de 100 000... Cette urbanisation s'est faite d'une part en sédentarisant les nomades (ce qui a été à une époque un bon moyen de les contrôler), d'autre part en y installant des allogènes.

En y améliorant les conditions de vie, en y déversant de nombreuses subventions, voire en y garantissant des rétributions plus importantes (primes aux fonctionnaires, salaires payés par les firmes étrangères), les gouvernements s'assurent d'une émigration du littoral vers le désert. A titre d'exemple, le taux d'accroissement de la population des régions intérieures de l'Algérie est nettement supérieur à celui du pays.

On compte par ailleurs de plus en plus de villes et d'oasis surpeuplées dans le désert, ce qui pose parfois de sérieux problèmes (habitat insalubre, accès à l'eau et traitement des eaux usées ou des ordures, disparition des terres arables au profit de l'urbanité dans les villes-oasis). De nombreuses oasis ont des densités de population supérieures à 1000 habitants au km².

Petit à petit, les pays maghrébins transforment leurs logiques territoriales : on est ainsi passé de la notion d'espace saharien à celle de territoire, puis à celle de région. La logique prégnante d'aménagement défensif du territoire et de développement au profit du pays le cède progressivement à celle des régions pour elles-mêmes, bien que les ressorts soient encore loin d'être ceux d'une reproduction sociale.

La déclaration du colonel Kadhafi « A dater de ce jour, le Fezzan ne sera plus une terre oubliée » est significative du changement qui s'opère actuellement dans le Sahara.

A terme, ces mutations de la géographie humaine du désert sont susceptibles de modifier la donne géopolitique du Sahara. Il faudra pour cela auparavant confirmer dans la durée ces nouvelles politiques régionales, menées avec volontarisme par les états, car leur pérennité,

compte tenu de leur coût, n'est pas garantie. Néanmoins de nouveaux ressorts pourraient en assurer la relève, en particulier la généralisation des initiatives privées.

Enfin, il convient de signaler que sur le plan de la sécurité intérieure, le contrôle du désert est un bon moyen d'y limiter les menées des islamistes ainsi que les trafics en tout genre.

1.3.1.3.Des aspirations au développement inconciliables

Occupant une position centrale, dans les directions nord-sud et est-ouest, lui conférant un rôle de pivot dans le Sahara, l'Algérie se voulait la puissance régionale. Mais sa position la met à la croisée des chemins, et en particulier des grandes ambitions de ses voisins latéraux. Serait-elle capable de faire face à des initiatives (militaires ou diplomatiques, comme lors du traité d'Oujda en 1984) venant en même temps de ces deux fronts ? Rien n'est moins sûr. Compte tenu de l'importance vitale de son développement dans le désert, elle est en position inconfortable. La justification principale de la légitimité algérienne de son immense legs territorial, par la guerre d'indépendance, ne tiendra pas éternellement.

Or les grandes ambitions marocaine et libyenne ne sont pas que des uchronies ou des utopies déraisonnables.

Le grand rêve marocain : une atopie menaçante

Le terme « uchronie » employé par A Chauprade dans son traité, fait allusion à l'irréaliste rêve chérifien de reconstituer le Grand Maroc impérial médiéval, que les seules revendications de grandeur passée ne permettent plus de justifier. Mais son argumentation n'est juste que dans la mesure où il n'y a rien à faire au désert, sinon du commerce terrestre (limité). Cependant de nouvelles données sont à prendre en considération.

Le facteur nouveau essentiel est l'avenir économique du Maroc, dont le modèle de développement, basé sur l'agriculture, atteindra certainement ses limites dans quelques années. Le Maroc me semble donc plutôt être désormais engagé, avec ses ambitions territoriales historiques, dans la recherche d'un Sahara réellement utile (pour reprendre le mot de G Mutin « la faiblesse du Maroc, c'est qu'il n'a pas de pétrole »). Les prospections en off shore ont commencé il y a deux ans, devant les côtes du Sahara Occidental, des concessions d'exploration étant accordée aux compagnies française Total et américaine Kerr Mac Gill (le Polisario accordant de son côté une concession d'exploration sur la même zone à la société australo-

britannique Fusion). Le sous-sol maritime est certainement intéressant, mais devrait selon toute vraisemblance, à l'identique des futurs champs sous-marins de la Mauritanie ou de ceux en exploitation des îles Canaries, n'être constitué que d'une multitude de gisements de moyenne ou faible importance.

N'ayant pas encore trouvé son désert utile, le Maroc se réserve la possibilité de reprendre progressivement les portions spoliées de son ancien Sahara, jusqu'à ce qu'il puisse exploiter du pétrole à une échelle économique significative qui subviendra à ses besoins de devises. En ce sens, je préfère parler d'« atonie » marocaine.

Jusqu'au XIX^e siècle, il y avait coïncidence entre le territoire réel du Maroc et l'influence théorique qu'il exerçait. Or avec la colonisation européenne (plus exactement avec le début et la fin de cette période), cet ensemble disparaît doublement. L'argumentation marocaine pour retrouver l'intégralité de son territoire ancestral repose donc sur un double ressort. Ses revendications sont rattachées à deux périodes et portent sur deux ensembles différents, riches en hydrocarbures potentiels, sinon en ressources minérales prouvées.

La première porte sur la frontière coloniale avec l'Algérie, qui vise à retrouver la région de Figuig à Tindouf, dont le pacha prêtait encore allégeance au roi en 1953.

La seconde, si la précédente ne devait pas suffire, viserait la récupération progressive de l'intégralité du Grand Maroc antérieur à la colonisation. Elle concernerait toute la sphère d'influence spirituelle traditionnelle. L'allégeance religieuse au Commandeur des croyants équivaut pour les dirigeants marocains à leur souveraineté (la « beia » a la double signification), ce qui implique des droits jusque dans l'Afrique profonde. La zone concernée est toute la partie saharienne à l'ouest d'une ligne Marrakech-Tombouctou et atteignant le fleuve Sénégal, soit le tiers occidental du Sahara : le Touat et le Gourara algériens, le nord est du Mali et la Mauritanie. Le parti nationaliste Istiqlal en diffusa une carte en 1956, et Mohamed V en reprit les ambitions en 1958.

Les Marocains souhaitent donc un retour à des frontières historiques qui sont aussi des frontières naturelles (jusqu'à des gisements d'hydrocarbures) adaptées aux besoins nationaux. On en revient donc à la dualité problématique du développement dans le Sahara : sa mise en valeur pour lui-même, mais aussi au profit du pays tout entier, recoupe des aspects tant défensifs et qu'expansionnistes.

Le problème fondamental du Maroc est son manque de « pétrodollars », qu'il voit affluer non sans jalousie chez ses voisins et qui font défaut pour subvenir aux limites prochaines de son

économie. La dépendance alimentaire va croissante du fait de la démographie alors que le Maroc a déjà tout misé sur son agriculture et que l'industrie ou le secteur tertiaire n'ont somme toute qu'un potentiel de croissance restreint. Ce sentiment de jalousie, vis à vis de l'Algérie par exemple, paraît d'autant plus aigu que les dynastes chérifiens sont animés d'un sentiment de supériorité (par leurs origines, par la qualité de leur gestion du royaume) qu'ils ne parviennent pas à faire reconnaître à sa juste mesure sur la scène internationale.

Le postulat marocain sur la région de Tindouf est qu'elle recèle effectivement des hydrocarbures (structure et nature géologiques a priori favorables), mais qu'on ne les a pas encore trouvés. Du moins que les Algériens et leur compagnie nationale Sonatrach, qui conserve l'exclusivité d'exploration de la région, ne le font stratégiquement pas savoir pour éviter de susciter les convoitises. Si le postulat devait s'avérer faux (par exemple si le sous-sol ne contient que de l'eau, comme cela a souvent été le cas au Maroc), cela ne ferait que prolonger l'atopie ; le remembrement avec le reste de l'Afrique marocaine serait poursuivi jusqu'à trouver des hydrocarbures.

L'autre mode d'action à l'œuvre semble être de retarder autant que faire se peut sa reconnaissance des frontières algéro-marocaines décidées en 1972 pour décourager les investissements étrangers dans la partie occidentale du Sahara. Il s'agit de les différer le plus possible ; si des puissances étrangères venaient à y collaborer avec la Sonatrach, ils interféreraient et s'impliqueraient aux côtés des Algériens. Le statu quo régional serait alors définitif.

On retrouve ce mode d'action avec les ferme refus marocains (encore récemment opposés à la France et à la Russie) d'autoriser tout corridor de passage du fer algérien de Gara Djebilet vers l'Atlantique.

Cette stratégie a d'ailleurs été mise en œuvre dès les années 1940-50 lorsque le lobby pro-marocain (Lyautey) s'opposa aux députés algériens qui voulaient prolonger la voie ferrée Oran-Colomb Bechar vers le Tafilalt (arguant de l'impossibilité symbolique d'un tel projet dans la région d'origine des Alaouites)

Les conflits réels (Sahara Occidental et Guerre des Sables) ou historico-économiques (revendications marocaines sur Tindouf ou une grande partie du Sahara) se nourrissent donc de rivalités hégémoniques entre l'Algérie et le Maroc sur le Sahara central et ses richesses. S'ajoutant à leur opposition politique et idéologique, les problèmes de développement,

étroitement liés à ceux de territoire, interdisent tout espoir de voir progresser des formes durables de coopération dans l'ensemble maghrébin actuel.

Les projets libyens : l'utopie de la grande Sahélie

Menacées dans leurs tracé à l'ouest, les frontières algériennes sont tout simplement menacées de disparaître dans le projet libyen.

Depuis longtemps, le colonel Kadhafi et ses talentueux conseillers sont animés par le panarabisme, la maghrébité et l'africanisme. Mais dans les années 1990, rejetant l'UMA et la Ligue Arabe d'une part, se faisant rejeter du dialogue de Barcelone et étant mis provisoirement au ban des relations internationales (pour son soutien au terrorisme) d'autre part, la Libye se retrouva seule. *Nolens volens*, elle fit alors ce que font depuis toujours les pays maghrébins lorsqu'ils sont bloqués au nord, à l'ouest ou à l'est, elle se retourna vers ses racines africaines, jouant le rôle charnière du passé.

Faisant une synthèse des données géopolitiques du tout le continent, en particulier de l'effacement de l'Algérie du Tchad au Sénégal, il proposa à tous ses voisins noirs le projet d'une grande Sahélie et de relations d'égal à égal.

Après plusieurs étapes préparatoires, la Communauté des Etats Sahélo-Sahariens (COMESSA) allait naître officiellement en 1998 (Libye, Tchad, Niger, Burkina Fasso, Mali, Tunisie, Egypte et Soudan). Bien que les vrais moteurs soient ceux de la spiritualité (politique, religion, culture) et de la sécurité, le soutien au développement y apparaît comme l'objectif prioritaire (coopération économique et commerciale). En plus de très généreuses politiques de financements et d'investissements, elle aurait des projets phare comme le désenclavement et l'accès aux ports méditerranéens. La route transsaharienne libyenne de Sebha vers le Tchad et le Niger est en grande partie goudronnée et a été l'occasion d'une manifestation médiatique grandiose, destinée à en faire une route du développement pacifique. Un projet de voie ferrée reliant la Tunisie à l'Egypte est aussi à l'étude, avec des bifurcation vers le Niger et le Tchad via Sebha et Koufra. Mais les parlements des pays signataires n'ont toujours ratifié leur ralliements à la COMESSA, laquelle en maintenant en 2003 est en léthargie.

L'Algérie s'est méfiée dès le début des projets libyens et s'est tout de suite démarquée de la COMESSA. En effet, en proclamant que la COMESSA serait destinée à fonder une Afrique indépendante des influences occidentales, le colonel Kadhafi condamnait les arrogantes politiques frontalières algériennes.

La grande Sahélie remet ainsi en cause la sacralisation des frontières. Les discours et les projets ont donc été affinés pour bien faire comprendre que chacun resterait néanmoins maître chez lui. Mais les personnes et les biens devant pouvoir circuler librement dans la communauté, toutes les politiques nationales de développement et les géopolitiques de l'avoir se seraient effondrées. Cela pouvait à terme conduire à une immense intégration synonyme de désenclavement, pour laquelle plusieurs pays sahéliens et sahariens se sont montrés très intéressés. Il n'y aurait alors qu'un pas à franchir pour que les pays bordant le sud de l'Algérie remettent en cause leurs frontières avec elle, rejoignant les vieux griefs libyens.

1.3.2.Géopolitique mondiale : intérêt pour le monde

PARTIE INACHEVEE RESTEE A L'ETAT D'EBAUCHE

Points à développer (cf bibliographie)

-Lien affectif et culturel des Français envers l'Af du Nord (liens Chirac avec Maroc, Algérie et dans une moindre mesure avec la Tunisie de Ben Ali) et envers le désert (Foucault, Monod, etc ; cf aussi de film de Raymond Depardon « Un homme sans l'occident », catalogue des éditions L'Harmattan, ...)

-Hydrocarbures : épuisement de réserves pétrolières (mer du nord remplacée par le Sahara, nouvelle mer du sud ?)

La diversification des approvisionnements est la meilleure solution pour éviter les crises et chocs pétroliers

Intérêt de l'off shore : pas d'ethnie ni de problèmes avec les populations. Le pétrole du Sahara est une sorte de pétrole off shore (pas de populations (on l'a vu lors d la grève nationale algérienne du 27 février 2003, où tous les secteurs du pays ont manifesté, sauf celui des hydrocarbures); mais problème de son transport vers la mer ? ?)

-Population et immigration vers l'Europe

Le développement du Sahara peut en faire une autre destination d'émigration des Maghrébins.

-Implication des USA qui ont proposé à l'Algérie de ne plus chercher à développer un potentiel nucléaire militaire (le Sahara se présentant comme un champ idéal pour conduire des essais aériens ou souterrains, comme l'ont fait les Français avant la décolonisation) en échange d'un rééchelonnement de leur dette par le FMI

-Ventes d'armes : un débouché intéressant (pays solvables) et permettant d'y être influents (matériels français, anglais, US, et russes) – surtout des matériels destinés au désert (détection terrestre pour frontières, blindés, avions, hélicoptères)

DEUXIEME PARTIE

PRATIQUES DE DEVELOPPEMENT AU SAHARA

PARTIE INACHEVEE RESTEE A L'ETAT D'EBAUCHE

2.1. Des pratiques classiques purement nationales

Introduction

*-logique axes nord-sud et rien sens est-ouest: état central (au nord de fait) incarnation de la raison d'être du territoire et vecteur du développement (investissement, effort national certain).
Du coup le Sahara ne profite pas d'une dynamique commune de développement !*

Points à développer

-On copie au lieu de se compléter

Tout le monde fait la même chose au désert : concurrence sur les exportations au lieu de rechercher complémentarité (ex : les dattes) pour mieux s'affirmer à la vente, et pouvoir échanger entre pays maghrébins ; critique de l'UMA économique (moins de 3% de commerce interne à l'UMA)

--ex : agriculture : dattes, fruits (et légumes) précoces sur les marchés européens, arrosage goutte à goutte plutôt qu'arrosage massif sous pivot ou irrigation perdue, OGM, espèces supportant bien l'eau saumâtre (halophytes) ou consommant peu d'eau, engrais chimiques

--ex : les vaches dans des étables dans le désert ! (ex de l'Algérie)

-Contrôle du territoire

Routes, voies de communication aériennes et ferrées(donner des cartes, des plans) ; insister ce les routes goudronnées, sur la fréquence des liaisons aériennes, sur le temps pour aller d'un point à un autre en Algérie (cf. M Côte, JF Troin...)

Insister pour dire que c'est un exploit au Sahara lorsqu'un route traverse une frontière ; de même quasiment pas de routes dans le sens est-ouest (situation extrême frontière algéro-libyenne où les 2 pays ont des routes frontalières qui remontent en parallèle de chaque côté)

--Finalement, les grandes routes d'aujourd'hui sont les mêmes que celles des caravanes algériennes et libyennes d'autrefois (au Maroc il ne reste que la route côtière) : impact de la géographie (relief), de l'eau (oasis) et surtout des carrefours et centres de négoce desservis, qui sont ceux où a lieu la création de valeur du commerce routier ; le transport en lui ne vaut rien ; c'est la gestion des points d'arrivée et de départ qui compte.

Infrastructures purement nationales et pas reliées jusque fin années 1990: réseaux électrique nationaux , voies ferrées transnationales inexistantes, en particulier rien dans le désert !

Peuplement, urbanisation : donner des cartes des centres de rayonnement pour montrer que c'est un facteur d'influence interne

Redéfinition des nouvelles frontières selon des frontières naturelles

Le Maroc ira dans le Sahara tant qu'il n'aura pas trouvé de pétrole ; parler des cartes algériennes des hydrocarbures, des relations marocaines avec l'Arabie Saoudite (qui à mon avis le conseille)

Reprendre les propos de Robert Ambroggi (conseiller pour l'eau de Hassan II, ancien conseiller principal du PNUD et de la FAO) dans Géopolitique n° 57 du printemps 1997 et qui en raconte de bien bonnes sur les jalousies pétrolières chérifiennes

Conclusion et transition

Le développement dans l'union tel que prôné par l'UMA est-il la bonne solution pour le Sahara ? L'UMA entretient les pratiques nationales séparées et limitées

Pour le Maghreb, l'active géopolitique de l'être libyenne, avec la COMESSA, vient déstabiliser l'UMA, par essence peu dynamique. Les accords de Marrakech portent surtout sur des modes opératoires de soutien à un marché économique commun (restreints à l'établissement de règles administratives, douanières, commerciales) ou visent des buts très généraux.

Les projets emblématiques et concrets de la COMESSA (intégration plutôt qu'union, le désert plutôt que l'administration) paraissent plus efficaces pour la région. C'est le prix à payer de l'excessive modération politique de l'UMA. Mais la COMESSA est aussi un bouleversement

important des équilibres géopolitiques du Maghreb, et d l'Afrique, qui pourraient déstabiliser la région.

N'y a t il le choix qu'entre l'UMA, potentiellement puissante mais sans but dans le Sahara, et la COMESSA, tentante mais risquée ?

D'autres opportunités de travail en commun pour le développement du Sahara apparaissent ...

2.2. Des défis pour affirmer une logique régionale

Introduction

De Nouveaux enjeux importants ne sont pas traités actuellement, des bouleversements considérables vont apparaître et les structures (étatiques, UMA, COMESSA) ne sont pas faites pour les résoudre !

Un espace difficile à contrôler et une nature difficiles à exploiter durablement avec des ressources humaines et financières limitées

Faire jouer la communauté mondiale ou s'en sortir régionalement dans une meilleure UMA (redéfinir les buts de l'UMA , se donner des objectifs de développement au Sahara en profitant des leçons du passé et en n'éludant pas les questions géopolitiques...)

Des projets extraordinaires utopiques du passé

-noyage des chotts, mer intérieure

-récupération des eaux de pluies sahariennes : dans le seul sahara algérien, il tombe annuellement 80 milliards de m³ d'eau ; 95% s'évaporent, 3% s'infiltrent, 2% ruissellent.

Barrages et récupérateurs se déversant dans des réservoirs souterrains pour éviter évaporation ; mais à comparer aux dizaines de milliers de milliards de m³ de la nappe albiennne

-immenses panneaux solaires, champ d'éoliennes (au Sahara Occidental) : possibilités mais pour quoi faire (les pôles de consommation urbains et industriels sont au nord, coût élevé alors que les hydrocarbures ne valent rien...) Nouvelles énergies seulement pour implantations locales

-Reverdier le désert par une irrigation générale (pivots... comme dans les pays du golfe, ou en Libye (détail dans Bisson ou mieux Annuaire Af du Nord 1999) : incapables d'entretenir les installations (cout, qualifications), intérêt pas prouvé, prod agricoles non rentables...

-aqueducs europe-af du nord

-grands projets ne tiennent plus la route ! => initiative privée

=> échec des développementalistes : en revenir aux hommes !

-double logique : des subventions, de l'aide internationale + coopération intramaghrébine

-Coopération peut produire des résultats tangibles intéressants

ex de réalisations: réalisation gazoduc algérien traversant le Maroc à destination de l'Espagne, interconnexion électrique Tunisie-Libye-Egypte, ligne voie ferrée Tunisie-Libye-Egypte (et extension Tchad et Niger), routes transsahariennes (Algérie-Niger et Algérie-Mali) ou (Libye-Tchad et Libye-Niger) etc

Ces coopérations le doivent plus à des coopération entre des états ou à la COMESSA qu'à l'UMA ; l'UMA est-elle le bon vecteur d'intégration ou d'union au Sahara ? Que l'UMA se donne en plus des règles générales des objectifs de terrain, non importés de l'extérieur (genèse de l'UMA avec le PNUCED et ses papiers sur le développement qui ne son que des règles. Il faut d'abord agir sur les hommes, sur les habitants, en se dotant de projets ; l'administration ne fait que donner de la puissance-transparence , elle est seconde, pas prime

-Désertification : PNUD-CNIND-climat-agences

--production d'eau : dessalement eau de mer (le nucléaire est-il nécessaire, comme le réclament des pays de ligue arabe?), traitement eaux saumâtres ou usées, recours à des compagnies privées (occidentales) pour des usines de dessalement littorales (ex Alger mais surtout les villes du Sahara Occidental marocain comme Laayoune): mais dans le désert ? Dessalement des eaux salées des nappes phréatiques par osmose inverse ? ?

--eaux souterraines transfrontalières: parler du traité de Bellagio qui en régit la gestion internationale, avec les mêmes principes que la convention d'Helsinki sur les eaux de surface : partage équitable

Les voisins de la Libye s'inquiètent un peu de l'exploitation des nappes souterraines par la Grand Rivière Artificielle

--Insister sur les programmes du CIND (commission internationale de lutte contre la désertification de l'ONU : plein de documentation) et sur la convention entre l'UMA et Sahel (il y a là une vraie coopération au marges du désert : formation commune des experts, échanges de

procédés, création d'un centre de météorologie et d'un institut du climat commun quelque part dans l'est algérien) ; parler de l'action de la Tunisie qui a laissé faire trop de pompages privés dans le désordre et dont beaucoup de nappes phréatique exploitées de puis longtemps ont été épuisées en une 20aine d'années, de l'action des militaires dans le désert pour faire des travaux limitant la perte des terres arables (plantation d'arbustes...)

--L'évolution du climat n'est pas qu'un aléa passager, c'est un problème structurel grave qui va avoir des répercussions certaines ; de là à dire que ça va changer les géopolitiques du désert ?

longue citation de J Demangeot

« On sait que le quaternaire a connu plusieurs périodes pluvieuses entre -70 000 et -4 000 ans, entrecoupées de périodes plus sèches. Dans le passé lointain, quelle a été la réalité de l'humidité et de l'aridité au Sahara ?

Au quaternaire récent, le Sahara central a subi un balancement climatique très marqué.

Au Würm moyen (jusqu'à 10 000 ans av JC), la végétation est steppique.

Au subarctique et au pré-boréal (de 10 000 jusqu'à 6 000 ans av JC), le climat devient plus tempéré et plus humide, le Sahara possède des forêts de chênes, de cèdres, de pins ; les hommes développent les cultures et l'élevage.

Pendant le boréal et l'atlantique (de 6 000 jusqu'à 2 800 ans av JC), les conditions deviennent franchement méditerranéennes, la végétation se compose de pins d'Alep, de micocouliers, d'oliviers, de genévriers, il y a des chênes et des noyers en montagne ; l'homme en est au néolithique et dessine sur les parois.

Au sub-boréal (de 2 800 jusque vers 1 500 av JC), le climat se fait plus chaud, la « mousson » subtropicale remonte et les acacias tropicaux envahissent le Sahara central. C'est le « Sahara des Egyptes ».

Enfin au franchissement du 1er millénaire av JC commence la grande désertification que nous connaissons encore aujourd'hui.

Mais cette frise du climat du Sahara central masque des différences climatiques sensibles entre le nord et le sud de la région. Alternativement, pendant que le Sahara septentrional s'assèche, le Sahara méridional, lui, s'humidifiait. Et vice versa. Ce qui signifie que la zone aride, au lieu de se rétrécir pendant les Pluviaux et de s'étaler pendant les arides, se déplaçait par balancement tantôt vers le nord, tantôt vers le sud. Cela apparaît dans la figure ci-dessous (fig

18 page 80 J Demangeot les milieux naturels désertiques) qui montre le recouvrement floristique au centre du Sahara. Du point de vue morphologique, les creusements des oueds du nord ne sont pas contemporains de ceux du sud. Le tableau suivant indique les périodes de climat opposé entre le nord et le sud.

<i>Sahara septentrional</i>	<i>Sahara méridional</i>	<i>Age médian de la période (avant aujourd'hui)</i>
<i>Aride</i>	<i>Aride</i>	<i>-2 000 ans</i>
<i>Méditerranéen sec</i>	<i>Pluvial néolithique</i>	<i>-3 000 ans</i>
<i>Méditerranéen très humide</i>	<i>Aride (dunes jaunes)</i>	<i>-4 000 ans</i>
<i>Méditerranéen</i>	<i>Pluvial Nouakchottien</i>	<i>-5 à 7 000 ans</i>
<i>Pluvial Soltanien supérieur</i>	<i>Aride Ogolien (dunes roses)</i>	<i>-12 à 20 000 ans</i>
<i>Aride</i>	<i>Pluvial (graviers)</i>	<i>-25 000 ans</i>
<i>Pluvial Soltanien moyen</i>	<i>Sub-aride Inchirien</i>	<i>-30 à -40 000 ans</i>

Ce phénomène de balancement a été expliqué dans les années 1960. Il est probable que, en période glaciaire, le jet-stream était déporté vers le sud, ce qui permettait aux vents étésiens (soufflant du nord depuis la Méditerranée) de transgresser largement sur le Sahara vers le sud : la mousson du Golfe de Guinée reculait d'autant. Donc pluvial au nord et air sec au sud. Inversement la remontée du jet, à l'interglaciaire, tirait vers le nord le front de mousson, c'est à dire le FIT boréal : d'où transgression d'air humide méridional au sud, et assèchement sous haute pression au nord.

A titre d'exemple, la figure suivante (**fig 40 page 161 J demangeot les milieux désertiques naturels**) indique la région sahélienne « envahie » par les dunes roses lors de la période aride de l'Ogolien il y a environ 15 000 ans. . »

Fin de citation de J Demangeot

Ces études du climat saharien ancien montrent donc des variations importantes. Certaines populations ont su tirer parti du climat et s'adapter au désert, tandis que d'autres s'affaiblissaient et se trouvaient dominées (conquête berbère du Sahara). Il a donc existé dans le lointain passé un lien évident, direct ou indirect, entre la géographie-climatologie et l'histoire-géopolitique. Il semble y avoir là un déterminisme essentiel pour la région. Deux exemples relativement récents montrent que lien a perduré jusqu'à l'époque moderne.

*Nous manquons de données précises afférentes aux évolutions du climat saharien lors du petit âge glaciaire, du XV^e au XVII^e siècle, mais la dendrologie et l'étude de la flore donnent quelques indications d'une amélioration sensible des conditions climatiques dans le nord ouest (cf **JF Troin in Maroc,régions , pays, territoires page 461**) et d'une certaine aridité des régions sahéliennes. Il semble alors possible d'y rattacher la reprise des expansions marocaines dans le sud du Sahara et vers l'Afrique noire à cette époque. Les nombreuses sécheresses marocaines de la fin du XVII^e et début du XVIII^e siècles furent inversement l'occasion pour le deuxième dynaste alaouite, Moulay Ismaïl, de prouver l'habileté de sa gestion du pays, mais correspondent aussi au début du rapprochement avec la France (cf **JF Troin in Maroc,régions , pays, territoires page 461**)*

Enfin, au milieu du XIX^e siècle, les conquérants Français estimeront inutile de tracer des frontières dans le désert entre le Maroc et l'Algérie, puisque rien n'y pousse.

*La tentation est donc grande de vouloir prédire les évolutions prochaines du climat dans la région pour en deviner les orientations géopolitiques actuelles ou futures. (cf **-retour des frontières naturelles : le climat (évoqué par M Foucher in Fronts et frontières)**)*

Nous nous en garderons, car malgré les toujours plus nombreuses observations et études météorologiques, parfois très précises, nous manquons du recul nécessaire, tant sur leur validité technique que sur la pérennité des tendances climatiques aujourd'hui décelées.

Nous soulignons néanmoins quelques résultats extrêmes de ces études et observations, dans le cadre de ce chapitre car elles vont presque toutes dans le même sens. Elles paraissent indiquer un phénomène d'avancée du désert et d'intensification de l'aridité au nord, tandis que les régions sahéliennes pourraient bénéficier, dans l'ensemble, d'une amélioration, du moins d'une stabilisation du climat. On assisterait donc à un phénomène de « remontée » du désert vers le nord ; mais ses limites septentrionales étant déjà atteintes (chaîne de l'Atlas), on aurait dans la région une intensification de l'aridité. Elles sont donc à prendre avec réserve ; en tout cas elles n'indiquent que des tendances et estimations actuelles, mais ne doivent pas être ignorées compte tenu de l'écho et des répercussions qu'elles peuvent avoir.

*-Malgré les grandes sécheresses du Sahel des années 1960 et 1970, et malgré l'avancée du désert qui se poursuit encore dans certains endroits de cette région (cf. **le plaquette 2003 de l'association SOS Sahel qui parle de la perte de 40 000 km² de terres chaque année**), l'imagerie satellitaire indique globalement un reverdissement progressif de cette région depuis plusieurs années (cf **le Point n°XXX d'octobre 2002**).*

*Inversement, au nord, les aléas climatiques s'aggravent. Les précipitations dans la partie septentrionale du Sahara et sur les littoraux atlantique ou méditerranéen semblent diminuer depuis plusieurs décennies (JF Troin parle d'une sécheresse structurelle au Maroc depuis 1981 **in Maroc, régions, pays, territoires page 462**).*

*-Dans le cadre des études globales sur le réchauffement terrestre et du formidable développement de nouveaux modèles climatiques et des moyens de calcul, les expertises médianes tablent pour les 100 ans à venir sur une augmentation de la température moyenne du Sahara (environ 3°C), très proche de celle de la planète (estimée entre 2,5 et 3°C). Mais ces prévisions indiquent surtout un réchauffement plus important (environ 4°C) sur la partie centre-ouest du désert (centrée sur le Tanezrouft et atteignant le nord de la Mauritanie d'un côté et les piémonts atlasiques de l'autre). Qui plus est, l'échauffement sensible de cette région serait accompagné par une diminution conjointe des précipitations (cf. **article université américaine sur l'évolution du désert et Climat d'hier à demain, carte page 129, de S Joussaume**).*

-Enfin certains évoquent à plus long terme un déplacement du Gulf Stream plus au nord dans l'Atlantique, réduisant d'autant les entrées maritimes pluvieuses sur la façade nord-ouest du Maghreb.

Ces tendances sont à rapprocher des inquiétudes du Maroc relatives à la répétition d'années peu humides qui ont beaucoup marqué ce pays ces deux dernières décennies, sachant que ne disposant pas de pétrole, il dépend étroitement de son agriculture (abaissement des réserves d'eau, impact sur l'économie...). Les Marocains parlent ainsi de « l'or qui vient du ciel ». Ces craintes sont également ressenties en Algérie et en Tunisie (alimentation en eau des populations, dépendance alimentaire).

Bien que n'étant que des projections à long terme liées au réchauffement de la planète (sans entrer dans la polémique de savoir si ce phénomène est imputable à l'homme ou n'est qu'un contrecoup de la sortie du dernier petit âge glaciaire), la confirmation et la réalisation de ces prévisions bouleverseraient sensiblement les équilibres géopolitiques régionaux actuels. De tels scénarios ne seraient pas sans rappeler les périodes anciennes d'humidité au sud du Sahara et d'aridité au nord, avec les alternances historiques qu'elles ont occasionné.

Sur ce sujet, les pays maghrébins redoutent non pas une aggravation des conditions climatiques au Sahara lui-même, mais plutôt une dégradation de leur bilan hydrique (diminution des pluies alimentant le littoral) d'une part, et une avancée du désert (perte de terres arables exploitables) sur le littoral utile d'autre part.

Leur vigilance est ainsi particulièrement alertée dans la gestion des eaux souterraines (les nappes frontalières superficielle mais surtout les immenses aquifères sahariens) et dans la lutte contre la désertification.

Ces deux points d'intérêt majeur appellent une coopération accrue entre les pays maghrébins.

-Stabilité et coopération : accès au pétrole et exploitation

Chapitre fondamental de ce titre avec les évolutions climatiques

--gestion des réserves, (insister sur les nouvelles techniques de prospection qui sont bien plus efficaces qu'avant) ; espoirs de trouver du pétrole au large du Sahara Occidental

--énergies de remplacement (solaire, éolien, pourquoi pas nucléaire comme le demandent les états du Golfe, en particulier pour le dessalement)

--partager le pétrole (Et si l'Algérie donnait des puits de pétrole au Maroc pour calmer les ambitions chérifiennes en échange d'un libre accès à l'Atlantique pour ses minerais de Tindouf ou du Sahara ? ? ? Cela permettrait à l'Algérie de calmer le jeu à l'ouest, de se faire un bon allié (enfin !) du remuant Maroc, et d'affronter plus solidement les problèmes de la Libye (et ceux qui surviendront avec les pays du Sahel))

--parler des nouveaux gazoducs et des pipe-lines ex des pipe-lines

--dire que les gazoducs-oléoducs qui sont de bons exemples de confiance

--parler aussi du nouveau gazoduc prévu Nigéria-Abujah -Niger-Algérie-Beni Saf-Méditerranée (vers Espagne et Italie) ; 4000 km ; 7 milliards de dollars ; intérêt pour le Nigéria plutôt que de construire des usines de liquéfaction chez lui ; diversifier les directions d'exportation en évitant ses régions agitées ; intérêt pour l'Algérie, intérêt régional) ; pour autant le Tchad ne l'a pas fait avec un oléoduc vers la Libye : pourquoi ? (au nord du Tchad populations pro-libyenne, on touche là aux limites de la COMESSA) ; Nigeria pas engagé dans COMESSA comme l'Algérie : ces deux pays opposent donc une attitude adulte face à la Libye, et construisent un avenir solide, certes plus lent que COMESSA, et plus rapide que UMA...)

cf article journal Pipeline and Gas Journal, Dallas, février 2002

(les autres projets transsaharien d'oléoduc sont tombés à l'eau)

--cf para 1.3.2 sur le rôle croissant que va prendre le pétrole-gaz-huiles lourdes saharien dans le monde ces prochaines années

--Parler des investissements excessivement importants que requiert le gaz (et bientôt aussi celles des huiles lourdes). Les pays maghrébins n'auront pas les finances suffisantes pour rentabiliser ces investissements (citer l'Algérien qui dit à peu près dans Annuaire 1998 de l'Afrique du nord

page 137 que l'Algérie mette ses prochaines augmentations de production en gaz pendant les 16 ans à venir uniquement pour construire les infrastructures de passage d'une production pétrole à une production gaz

Idem : parler des coûts pour les compagnies pétrolières qui veulent travailler en Alg et en Libye mais avec de nouveaux type de contrats ; ce sont souvent, en plus des grosses compagnies d'échelle mondiale, des petites compagnies américaines (mais aussi chinoises, vietnamiennes, coréennes, japonaises) qui n'ont pas les reins assez solides pour faire face à un échec

Les hydrocarbures ne sont pas autant rentables que cela ! du moins qu'ils pourraient l'être

Il faut donc trouver de nouvelles formules commerciales

---Parler de la privatisation de la Sonatrach (société par action depuis 1998, cf article dans annuaire d l'Afrique du Nord 1998 page 164) ; activité commerciales nouvelles, nouveaux objectifs de prospection, nouvelles énergies, etc De fait la Sonatrach s'associe de plus en plus (cf annexe n° et site du ministère algérien de l'énergie et des mines) avec des compagnies étrangères

Quid des réserves stratégiques probables de l'ouest face au Maroc ? Exploration reste strictement Sonatrach pour l'instant, mais demain ? Reboucler avec la géopolitique marocaine et ses visées dans le Sahara algérien !

---parler des nouveaux contrats d'exploitation RSC (risk sharing contracts) qui remplacent systématiquement les contrats des années 70-80 de type PSC (Production Sharing Contract) en Algérie et en Libye : même évolution dans les contrats d'exploration (recherches et forages exploratoires). Dans tous les cas le pays conserve des royalties ; mais les anciens contrats étaient bâtis sur des quantités d'hydrocarbures annuels que la compagnie devaient extraire annuellement et dont elle devait partager le fruit de la vente avec le pays ou sa compagnie nationale (assurait des bénéfices immédiats au pays) ; du coup la compagnie calculait au plus juste ses coûts d'amortissement car il lui faut longtemps pour rentabiliser son affaire (remboursement des intérêts des prêts des sommes investies) ; bien plus tard, une fois qu'elle avait gagné suffisamment d'argent et que le champ pétrolier donnait moins ou que le coût d'entretien des installations techniques demandait beaucoup d'argent, la compagnie arrêtaient là son contrat et laissait au pays des installations très dégradées. Soit au bout du compte des rentrées d'argent en moins pour le pays qui n'est pas forcément en mesure (techniquement ou financièrement) de poursuivre l'exploitation du champ ! Tout le monde (sauf les banques) se retrouve perdant, et la compagnie prend des risques financiers énormes si pour une raison il lui faut arrêter ses activités (pas de pétrole trouvé pour une compagnie qui fait des explorations,

épuisement précoce de puits, instabilité politique conduisant à cesser la production...) avant d'avoir atteint le point d'équilibre financier. En somme la compagnie était la seule à prendre des risques, mais en final elle le faisait payer au pays ! Ou alors seules les très grosses compagnies se proposaient de venir travailler dans le pays : frein économiques car les petites sociétés ne pouvaient pas jouer...)

Faire lien avec la production de l'Algérie qui décroît dans les années 1980

En plus, dans le Sahara, les conditions géographiques (chaleur, enclavement, pas d'eau, transport, etc font que l'exploitation y rapporte moins

Faire le lien avec la Libye dont les champs du Syrte rapporte bien plus que ceux d'Algérie

Les contrats type RSC font partager les risques jusque là encourus par la compagnie seule au pays (ou à la Sonatrach par ex) et à la compagnie ; le RSC est un contrat d'investissements partagés, donc porte plus sur le temps (d'amortissement, de durée d'exploitation, de répartition dans la durée des bénéfices...). Dès le début la compagnie gagne beaucoup d'argent (et le pays moins que dans les contrats précédents) pour rembourser ses investissements, mais ensuite le pays y gagne car les installations vont fonctionner longtemps : il y gagne dans la durée. Ces nouveaux contrats se sont répandus en Algérie et en Libye (aussi en Afrique, par exemple pour l'off shore qui plus encore que le on shore au Sahara) à partir des années 93-97. Ils sont quasiment de règle maintenant. ((A titre d'exemple, un petit pays comme le Bénin dont une société exploite un champ off shore depuis 1997 selon un RSC : les finances du Bénin ne lui ayant pas permis d mettre des investissements dans cette affaire a du attendre 2003 (que la compagnie ait amorti ses investissements) avant de toucher les premières devises de la vente de son pétrole).

Le gros intérêt de ces nouveaux contrats est qu'ils ouvrent les pays maghrébins, et leur Sahara, à une multitude de petites sociétés, qui sont très très dynamiques pour trouver du pétrole là où on ne pensait pas en trouver (nouvelles techniques, expérience de cadres motivés...), pour l'exploiter rentablement, ce qui se fait aussi au bénéfice du pays partenaire.

Faire le lien avec ce qui se passe en Algérie et en Libye où de nombreuses petites compagnies exploitent des champs de pétrole ; tout cela a entraîné le dynamisme pétrolier d'un pays comme l'Algérie qui compte bien (et a déjà commencé à le faire) découvrir de nouvelles réserves.

Nota : Faire le lien aussi avec le pétrole off shore devant les Sahara Occidental : alors que le Maroc a accordé deux immenses concessions d'exploration à 2 grandes sociétés (la française Total et l'américaine Kerr Mac Gill) en 1997, le gouvernement de la République Arabe Sahraouie a accordé la même zone à la compagnie australienne Fusion (capitaux britanniques) un an plus tard ((cela ne lui aurait pas été possible sans un contrat de type Sharing)). Cette situation d'exploitation des marges du désert (lien développement-géopolitique) n'est pas sans perturber le règlement de l'affaire du Sahara Occidental (à qui iront les bénéfices du pétrole off shore si on en trouve ? Au seul Maroc, aux provinces sahariennes du Sahara Occidental géré par le Maroc, ou seront-elles

partagées avec les Sahraouis ou le Polisario ? Il n'est pas dit non plus que si la compagnie Fusion trouve des réserves en mer, celles-ci soit immédiatement occupées par la Marine marocaine qui se développe sensiblement depuis une dizaine d'années (achat de frégates à la France).

Dans tous les cas, il faut pour que l'économie du pétrole rapporte, que la stabilité des régions productrices soit garantie, pour de longues périodes car les investissements sont colossaux : lien géopolitique immédiat

-Exploitation fer/mines

Potentiel encore sous-exploité pour des raisons d'enclavement ; pourrait être une formidable ressource pour l'Algérie ; On n'entend pas parler de projet de prolongement jusqu' à Tindouf de la voie ferrée qui va de Oran à Colomb Béchar ; économiquement la seule solution viable est l'Atlantique

-Tourisme saharien : potentiel important que Algérie et Libye commencent à exploiter (Tamanrasset est loin des zones du littoral ou les Islamistes interdisent le tourisme ; paysages grandioses du relief du Hoggar, des vastes étendues de sable ; trekking, raids en jeep ou en chameau ; sites antiques en Libye et vestiges / peintures rupestres du Hoggar en Algérie) ; la Mauritanie (qui a des atouts à jouer aussi) n'a compté que 6000 touristes en 1997 ! Les Marocains comptent pour leur part bien exploiter les magnifiques sites littoraux du Sahara Occidental. La Tunisie et le Maroc sont pour l'instant les seuls dont le tourisme international au Sahara est significatif (bien que faible en nombre de nuitées par rapport au tourisme urbain ou balnéaire

--Le tourisme rapporte à la fois de l'argent et est un axe de développement ; encore faut il que les régions soient désenclavées (route plutôt que pistes) ; développer les liaisons aériennes (sans l'aéroport de Tamanrasset il n'y aurait pas de tourisme dans le Hoggar) ; pacifier les contrées des confins (problème du Djado, du sud libyen ou algérien)

Le problème de l'eau : un site hôtelier moderne compte 600 litres par nuitée touristique ; cela pose des problèmes dans les hôtels de la région de Ouarzazate ; à Tamanrasset, un touriste peut avoir à se contenter de 10 l /jour !

--Dérivés du tourisme :

---Cinéma au Maroc, cf articles de presse, Tournage de Astérix et Obélix, Ouarzazate et en Tunisie, studios américains (la Guerre des étoiles)

---Grands événements sportifs : rallies automobile dans le désert, raids d'aventure (genre raid Gauloise, Camel Trophy)

-Développement privé (agriculture, économie), appuyé sur soutien national et international ; parler aussi du développement humain

Troisième chapitre fondamental de ce titre avec climat et pétrole

Parler aussi des perversions du privé (comme en Algérie ou en Libye)

ceci étant la géopolitique (cadre national, intégration du territoire) n'explique pas tout ce qui se passe au Sahara ! (cf. annuaire de l'Afrique du Nord 1999)

les politiques de développement ont été limitées pour l'instant à des conceptions stratégiques ou privilégiant la production au détriment de la reproduction sociale ! (JF Troin)

-Coopération pour trouver une solution honorable sur le plan diplomatique du problème du Sahara occidental, qui restera marocain quoiqu'il arrive. Intervention du secrétaire spécial de l'ONU (dernières visites pas fructueuses, bien que l'Algérie soit moins vindicative et extrême depuis quelques années)

CONCLUSION

Le développement du Sahara au risque de l'identité nationale : frein et freiné

La géographie, l'histoire et l'économie montrent que le Sahara est une difficulté majeure qui entrave les relations entre les pays du Maghreb.

Son développement est autant un frein à l'amélioration de la situation géopolitique générale de l'Afrique du Nord, qui, inversement et dans le même temps, le freine. Les lignées et les destins du Sahara et des nations du littoral sont inextricablement mêlés.

Un fort lien identitaires explique d'abord la sensibilité exacerbée des habitants et les régimes au pouvoir du Maghreb vis à vis des affaires du désert.

Ensuite, le désert commande aujourd'hui, comme hier, une part majeure de l'économie du littoral ; mais maintenant, à la différence du passé, c'est la côte, nouveau lieu stable du pouvoir, qui contrôle le désert. Tout ce qui s'y fait est décidé, préparé, financé, conduit et analysé depuis la façade maritime. On ne peut donc pas séparer le développement du littoral par le désert de celui du désert par le littoral.

Pour le Maghreb, le Sahara touche donc à l'être et à l'avoir. On ne peut alors séparer ni le Sahara du Maghreb, ni le développement du désert des autres domaines de la géopolitique.

Or dans le Maghreb, les politiques conduites vis à vis ou dans le désert restent encore purement nationales, malgré les défis qui s'annoncent et appellent à plus de solidarité. Tout au plus assiste-t-on à des coopérations bilatérales ponctuelles. Cela résulte d'une volonté délibérée d'ignorer l'affaire du Sahara Occidental, lors de la genèse de l'UMA et encore aujourd'hui, comme des déséquilibres économiques de chacun des pays qui les poussent à vouloir profiter, seuls, des portions de désert qui leur appartiennent ou qui devraient leur revenir.

Il en résulte des tensions très fortes entre les états d'une part, et une forme de sous-exploitation du Sahara d'autre part. Dans le même temps l'UMA n'y n'entreprend rien.

Existe-t-il des voies pour sortir de ce qui apparaît comme un gâchis ?

L'histoire a montré que la solution des affaires sahariennes doit être locale, saharienne.

Une union régionale responsable plutôt que l'intégration

Les Maghrébins, ensemble, pourraient se saisir du dossier. Bien sûr le désert est divers et ses richesses sont inégalement réparties. Mais on ne voit pas poindre l'ébauche de grands projets, matériels ou humains, ni personne en évoquer le principe. Certes les états maghrébins, depuis leur accession à l'indépendance, ont eu des histoires mouvementées sur le plan extérieur et connaissent des difficultés intérieures (politiques, sociales, financières). Certes l'UMA est encore une très jeune organisation internationale, qui plus est bridée politiquement.. Mais cela fait maintenant très (trop) longtemps que le Sahara n'est pas évoqué pour y conduire des actions de développement communes. A titre de comparaison, quelques états européens, au sortir de la deuxième guerre mondiale, s'étaient très rapidement mis d'accord sur de grands projets fédérateurs concrets (le fer, l'agriculture...); les grandes idées d'union européenne, déjà dans les esprits, ne sont venues qu'après, une fois les projets concrets devenus réalité. On pourrait citer encore beaucoup d'autres exemples de grands projets de développement mettant l'homme au premier plan et conçus à la fois pour exploiter au mieux la nature et dépasser la désunion...

Pendant ce temps, d'autres réagissent. Après avoir conduit son projet ambitieux de Grande Rivière, la Libye a lancé une nouvelle organisation régionale, la COMESSA, pour tenter de prendre à bras le corps le problème du Sahara. Les discours sont ambitieux et quelques actions de développement sont déjà à signaler. Mais sa genèse définitive, comme son avenir, n'est pas garanti, car les implications politiques ou spirituelles qui accompagnent l'objectif officiel de développement sont inquiétantes et en effraient plus d'un.

L'UMA est bousculée, mais c'est bien elle qui reste la voie de l'avenir. A l'automne 2002, le secrétaire général de l'UMA, excédé par les fréquentes annulations de sommets de l'organisation à cause de problèmes politiques liés au Sahara Occidental, a annoncé qu'il allait soumettre un changement prochain des règles de l'union. Les ministres, diplomates et fonctionnaires de l'institution seraient dorénavant autorisés à aborder ouvertement le thème du Sahara pour le faire avancer, sans que cela soit une cause de divergence majeure ni n'engage leurs gouvernements, à qui il revient seuls d'annoncer leurs politiques officielles lors des sommets.

On ne peut que souhaiter le succès de cette initiative, qui permettrait de ne plus éluder les questions sahariennes, tant celles liées au développement que les autres, mais de les étudier. Et peut être de voir s'ébaucher des projets communs sur les nouveaux défis du développement, dont les Maghrébins seraient les acteurs et les bénéficiaires.

ANNEXES

Liste des annexes

- Annexe 1 : carte de la répartition des populations au Maghreb, TROIN JF.
Annexe 3 : carte des précipitations, DEMANGEOT J/
Annexe 4 : photographies par satellite des hautes pressions au-dessus du Sahara, Joussaume S.
Annexe 5 : carte du rayonnement solaire, GRENON M.
Annexe 6 : la littoralisation de l'Algérie, M COTE
Annexe 7 : schemas et carte géologie du Sahara, VERLET B., www.mem-algeria.com et COTE M.
Annexe 8 : les grandes routes caravanières médiévales au Sahara, VERLET B., COTE M.
Annexe 9 : cartes des nappes d'eau souterraines, COTE M., TROIN JF. et BISSON J.
Annexe 9bis : schéma de la Grande Rivière Artificielle libyenne, FONTAINE J.
Annexe 10 : les grands bassins d'hydrocarbures en Méditerranée, GRENON M.
Annexe 11 : les concessions et les champs exploités en Algérie, www.mem-algeria.com
Annexe 12 : cartes des gisements miniers algériens, www.mem-algeria.com
Annexe 13 : le Sahara il y a 6000 ans, atlas Hatier
Annexe 14 : la route des chars, VERLET B .
Annexe 15 : carte frontières et des ethnies en Afrique, FOUCHER M.
Annexe 16 : carte des populations berbères actuelles, COTE M
Annexe 17 : cartes des empires omeyyade et ottoman, de la colonisation européenne et des régimes politiques en 2002, MUTIN G.
Annexe 18 : les routes caravanières dans l'est du Sahara à l'époque médiévale, BISSON J.
Annexe 19 : carte de l'empire des Almoravides, LUGAN B
Annexe 20 : carte des conquêtes des Almohades, LUGAN B
Annexe 21 : carte du Grand Maroc et du commerce transsaharien au XVIIIè, LUGAN B
Annexe 21bis : les grandes étapes de la réunification du Maroc, LUGAN B.
Annexe 22 : carte des frontières libyennes et de la bande d'Aouzou, FOUCHER M.
Annexe 23 : cartes de la partition coloniale : l'Afrique en 1885 et 1917 FOUCHER M.
Annexe 24 : carte de l'exploitation pétrolière dans le milieu des années 1950, BERLET B.
Annexe 25 : carte des régions couvertes par l'OCRS, VERLET B
Annexe 26 : cartes des infrastructures de transport dans le Sahara algérien (route, air, temmps de circulation), COTE M.

BIBLIOGRAPHIE

- ALLAIN-EL MANSOURI B., « L'eau et la ville au Maroc », *Correspondances*, 2000, n°62, pp 3-10.
- LUGAN B., « Le Maroc. Un trait d'union entre la Méditerranée et l'Afrique Noir », *Géopolitique*, « le Maroc », 1997, n°57, pp 162-165.
- AMBROGGI R., « Le Maroc. Priorité aux problèmes de l'eau », *Géopolitique*, « le Maroc », 1997, n°57, pp 95-100.
- BIGORGNE P., sous la direction de, « Sahara, cités englouties, Dunes et Tassilis, Peuples nomades, Oasis Oubliées », *Grands Reportages*, 2003, n°252, pp.36-91
- BISSON J. (dir.), *La Libye, A la découverte d'un pays, t : Identité libyenne*, Paris, 1999
- CESAIRE R., sous la direction de, « Un nouvel eldorado pétrolier ? », *Géopolitique*, « L'Afrique : acteur ou enjeu », 1998, n°63, pp 114-151.
- CHAUPRADE A., *Géopolitique, constantes et changements dans l'histoire*, Paris, 2001.
- COTE M., *L'Algérie*, Paris, 1996.
- DEMANGEOT J., *Les milieux naturels désertiques*, Paris, 1981.
- FOUCHER M., *Fronts et frontières*, Paris, 1988
- FRANCIOLI M., sous la direction de, *Plaquette 2003 de l'association SOS SAHEL International France*.
- DAHMANI A., « L'expérience algérienne des réformes », *Annuaire de l'Afrique du Nord* 1998,, CNRS, Paris, 2000, pp. GRAEFF C., « Regards croisés sur les relations entre la Libye et les pays du Sahel », *Géopolitique*, « L'Afrique : acteur ou enjeu », 1998, n°63, pp 52-57.
- GRENON M., *Energie et environnement en Méditerranée, enjeux et perspectives*, Paris, 1993
- GRIMAUD N., *La politique extérieure de l'Algérie*, Paris, 1984
- JOUSSAUME S., *Climat, d'hier à demain*, Paris, 1999.
- LACOSTE Y. (dir.), *L'état du Maghreb*, Paris, 1991.
- MUTIN G., « Le Maghreb, espace et développement », *Cours universitaire année 1985-86*.
- MUTIN G. « Du Maghreb au Moyen-Orient, un arc de crises », *Documentation photographique*, 2002, n°8027
- PITTE JR. (dir.), *L'Afrique du Nord et le Proche Orient*, Paris.
- PLIEZ O., « Mutation spatiale et émergence de nouveaux acteurs dans le sud libyen », *Annuaire de l'Afrique du Nord* 1999, CNRS, Paris, 2002, pp 199-212.
- RUIZ C. (dir.), *Les Etats du Maghreb*, Paris, 2000
- STORA B. (dir.), *Les 100 portes du Maghreb*, Paris.
- TROIN JF. (dir.), *Maroc, Régions, Pays, Territoires*, Paris, 2002.
- TROIN JF. (dir.), *Maghreb Moyen-Orient mutations*, Paris, 1995.
- VERLET B., « Le Sahara », *Que sais-je ?*, Paris, 1959.
- ZARTMAN IW., *La résolution des conflits en Afrique*, Paris.

- Revue Monde arabe Maghreb Machrek : n° 170, 149, 134, 135, 46,

- Nombreux extraits de journaux américains et britanniques (Oil and gas journal, Energy compass, Platt's oil news, Al Bawaba...).

- Sites internet : du ministère algérien de l'énergie et des mines, de l'ONU (PNUD...), de l'UMA, ...

TABLE DES MATIERES

Le développement du désert du Sahara : un frein ou un moteur possible pour l'union régionale maghrébine ?

INTRODUCTION	1
Le Sahara, facteur de clivages : un immense territoire commun, davantage fatalité qu'opportunité	1
1. POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT DU SAHARA	3
1.1. Un vaste milieu naturel hostile, aux ressources inégalement réparties ou exploitées	3
1.1.1. Une géographie imposée à l'homme	4
1.1.1.1. Le climat	4
1.1.1.2. Le relief et les sous-sols	5
1.1.2. Une géographie diversement exploitable	7
1.1.2.1. L'eau	7
1.1.2.2. Les hydrocarbures	11
1.1.2.3. Les ressources minières	12
1.2. Un désert successivement mis en valeur et revendiqué depuis toujours	14
1.2.1. Le poids de l'héritage historique ancien	14
1.2.1.1. La préhistoire	14
1.2.1.2. Les Berbères et l'Antiquité	15
1.2.1.3. L'islamisation du Sahara et l'époque médiévale	17
L'invasion et la prise du pouvoir par les Omeyyades	18
A l'est, en Libye et en Tunisie, les Arabes développent le commerce	19
A l'ouest de nouvelles dynasties autonomes prennent le pouvoir sur un immense territoire	22
1.2.1.4. L'influence turque	24
1.2.2. Le règlement inachevé d'un récent legs colonial	26
1.2.2.1. La colonisation européenne du Sahara	26
Les conquêtes et la colonisation françaises	27
La colonisation italienne	31
1.2.2.2. Une tentative de mise en valeur et d'appropriation définitive du Sahara français : l'OCRS	31
1.2.2.3. Le problème des frontières dans le désert ressurgit à l'indépendance	34
La grande « bataille » stratégique du Sahara.	35

1.3. Des finalités nationales inconciliables malgré des intérêts extérieurs stabilisateurs	38
1.3.1.Géopolitique entre acteurs locaux	39
1.3.1.1.Des rapports entre acteurs spécifiques au milieu considéré	39
-Des caractères pervers par le désert.	40
-Des géopolitiques sahariennes de l'exister, de l'avoir, de l'être	41
1.3.1.2.Les politiques de compétence : le développement du désert et l'aménagement et du territoire comme moyens de contrôle	45
-La problématique du développement	45
-Aménagement et contrôle du territoire	46
1.3.1.3.Des aspirations au développement inconciliables	48
-Le grand rêve marocain : une atonie menaçante	48
-Les projets libyens : l'utopie de la grande Sahélie	51
1.3.2.Géopolitique mondiale : une zone aux nombreux intérêts	52
2. PRATIQUES DE DEVELOPPEMENT AU SAHARA	54
2.1. Des pratiques classiques purement nationales	54
2.2. Des défis pour affirmer une logique régionale	56
CONCLUSION	67
Le développement du Sahara au risque de l'identité nationale : frein et freiné	67
Une union régionale responsable plutôt que l'intégration	68
LISTE DES ANNEXES	69
BIBLIOGRAPHIE	70

Les annexes font l'objet d'un **tome 2**